



eau & rivières
DE BRETAGNE
Dour ha Sterioù Breizh

2024

14 528

adhérent·es
dont 1 752 direct·es

98
associations
membres

NOTRE ANNÉE EN CHIFFRES

3 294 heures de
représentation bénévole dans 182 instances

276 alertes sentinelle suivies dans
les délégations départementales

18 142 heures de bénévolat valorisé

25 dépositions aux enquêtes ou
consultations publiques

1 731 908 €
entièrement consacrés à la préservation
de l'eau et des milieux aquatiques

17 décisions de justice rendues,
dont 14 favorables à l'association

120 collectivités locales
nous soutiennent

55 mécènes

738 donateurs
particuliers

16 257
personnes sensibilisées à la nature

24 journées de formation
suivies par 528 participants

17 1221 journées d'éducation réalisées

3 500 participants
à la Fête du jardinage et de l'agriculture

146 groupes
accueillis au Centre
régional d'initiation
à la rivière

4 047 visiteurs accueillis à l'Aquarium
des curieux de nature

2 magazines
et livrets biodiversité

5 bulletins internes "Eog"

1 120 articles de presse et émissions
mentionnant Eau & Rivières

110 actualités sur notre site internet



SOMMAIRE - TAOLENN

Chiffres clés -----	p2
Sommaire -----	p3
Edito -----	p4

Les visages d'Eau & Rivières

Agir pour l'eau, de la source à la mer -----	p6
L'équipe d'Eau & Rivières -----	p7
Focus : La Belle Plage -----	p8

Nos partenaires

Nos associations membres -----	p10
Nos réseaux -----	p12

Nos leviers d'action

La protection -----	p14
La communication -----	p16
L'éducation, la formation -----	p18
La concertation -----	p20
La mobilisation, contestation, coopération --	p21

Nos commissions régionales thématiques

Mer & littoral -----	p 23
Politique de l'eau -----	p25
Eau & Culture -----	p27
Santé & environnement -----	p29
Agriculture et eau -----	p31
Climat -----	p33
Biodiversité -----	p35
Déchets -----	p36

Nos terrains d'action

Côtes-d'Armor -----	p38
Finistère -----	p40
Marches de Bretagne -----	p42
Morbihan -----	p44
Centre régional d'initiation à la rivière -----	p46
Aquarium des curieux de nature -----	p48

Nos finances

Compte de résultat -----	p50
Nos financeurs publics -----	p51
Nos partenaires privés -----	p53
Budget prévisionnel -----	p55



**FRANCIS NATIVEL,
PRÉSIDENT**

La situation est très grave et malheureusement, les réactions politiques ne sont pas à la hauteur des enjeux.

ÉDITO - PENNAD STUR

L'état écologique de notre planète est marqué par des signes alarmants de dégradation qui menacent la vie sur Terre. Concernant le climat, l'année 2024 atteint les prévisions les plus pessimistes de la COP21 à Paris. La consommation de l'humanité pour subvenir à ses besoins dépasse la capacité de la Terre à régénérer ses ressources, aggravant la pression sur les milieux. Cette surconsommation est le fait d'une partie très restreinte de l'humanité.

On pourrait raisonnablement penser que face à ces défis, la priorité des décideurs politiques consisterait à adopter des politiques environnementales ambitieuses et à promouvoir des pratiques durables pour les générations à venir. Il n'en est rien. Le culte de la productivité, du profit, du pouvoir, l'affaiblissement des normes, la criminalisation des défenseurs de l'environnement et l'effacement de l'État conduisent à la multiplication de catastrophes qui n'ont plus rien de naturelles.

Tous les sujets qui nous mobilisent en tant que citoyens et militants associatifs, comme la préservation de la biodiversité, les enjeux climatiques, la sobriété, la santé, la décarbonation, la pollution des sols, de l'eau et de l'air, la défense des services publics, passent au second plan.

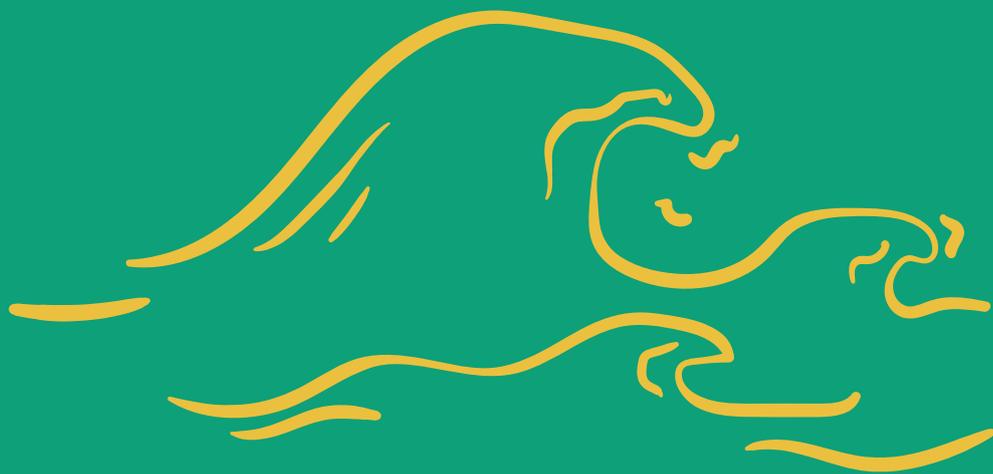
Mais ce qui est actuellement remis en question va au-delà. Ce sont nos valeurs, celles dans lesquelles nous nous reconnaissons, comme par exemple la solidarité, la démocratie, la justice, l'éducation, l'égalité, le respect de la loi, le partage des connaissances et des ressources, la science comme facteur de progrès, la défense du bien commun et la coopération.

La situation est très grave et malheureusement, les réactions politiques ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Pour une association de défense de l'environnement, tout pousserait au pessimisme voire au renoncement. Eau & Rivières ne cède pas à cette tendance.

Tout en déployant une forte activité dans ses fonctions traditionnelles comme l'éducation à l'environnement, l'association montre sa confiance dans l'avenir en organisant ses réseaux thématiques, en clarifiant sa stratégie contentieuse, en structurant son positionnement sur des sujets critiques comme la santé, l'élevage, la méthanisation, les déchets, les mines, les plans d'eau et les retenues, en diversifiant ses sources de financement, en prenant en charge des projets d'ampleur comme « Communes engagées pour l'eau », en lançant des campagnes d'opinion ambitieuses comme « La belle plage » et en intervenant dans de nombreux projets socio-culturels.

En dépit de la situation, Eau & Rivières poursuit ses missions et se donne les moyens de les accomplir en s'appuyant sur la force de son réseau régional et national, sur sa volonté de dialogue, sur ses partenaires, ses salariés, ses bénévoles et ses adhérents.



LES VISAGES
D'EAU & RIVIÈRES
DE BRETAGNE

PENNOÙ
DOUR HA
STÈRIOÙ BREIZH

AGIR POUR L'EAU, DE LA SOURCE À LA MER

Eau & Rivières de Bretagne, association pionnière de la défense de la nature, mène le combat pour l'eau, notre bien commun.

Depuis 56 ans, bénévoles et salariés agissent sur un terrain d'action : la Bretagne historique.
Notre première mission : défendre et protéger la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Acteur incontournable de la protection de la nature en Bretagne et en France, nous apportons notre expertise sur de nombreux sujets : agriculture, littoral, politiques de l'eau, bocage...

Nous avons à notre actif de belles victoires, comme la condamnation de Monsanto pour sa publicité mensongère du Roundup ou, plus récemment, celle de l'État pour sa gestion poussive du dossier nitrates.

Notre association agit concrètement pour la connaissance et la protection de l'eau, de la source à la mer. Sur le terrain ou dans les instances, nous sommes partout où l'eau a besoin de nous.

Libre de toute appartenance politique, Eau & Rivières de Bretagne œuvre en toute indépendance et de manière désintéressée.



Notre action s'articule autour de quatre axes :



NOS AGRÉMENTS

L'association dispose de six agréments délivrés par les pouvoirs publics et renouvelés régulièrement, au titre :

- de la protection de la nature pour les quatre départements bretons (06/10/2023),
- de la défense des consommateurs (12/04/2024),
- de la participation au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives (24/09/2024),
- de la production des consultations juridiques (28/02/2019),
- des activités éducatives (en cours de renouvellement),
- d'organisme de jeunesse et d'éducation populaire (31/05/2024).

L'ÉQUIPE D'EAU & RIVIÈRES

Nos adhérent-es

En 2024, Eau & Rivières comptait 1752 adhérents et adhérentes, un nombre sensiblement équivalent à 2023. Le Finistère compte le plus d'adhérents (585), suivi des Côtes d'Armor (366), du Morbihan (324), de l'Ille-et-Vilaine (289), et de la Loire-Atlantique (41). Mais aussi 98 associations membres et leurs adhérents, soit un nombre total d'adhérents estimé à 14 528.

Nous invitons les adhérents à continuer à privilégier l'adhésion en ligne sur AssoConnect contribuant ainsi à alléger significativement la charge de secrétariat (n'hésitez pas à contacter Valérie Cirode 02.98.01.05.45 du mercredi au vendredi, en cas de difficulté). Le bulletin d'adhésion et le règlement par chèque restent une alternative que nous maintiendrons, quoiqu'il en soit, pour ne pas accroître la fracture numérique.



Nos instances

Au 31 décembre 2024, le conseil d'administration est composé de 18 administrateurs et administratrices.

En Finistère : Christophe Le Visage (vice-président), Nicolas Forray (secrétaire général), Antoine Lauginie, Laurent Le Berre, Jean Hascoët.

En Côtes d'Armor : Francis Nativel (président), Anne-Marie Pichon, Guy Le Hénaff, Jean-Luc Pichon, Philippe Derouillon-Roisné.

En Morbihan : Pierre Loisel (trésorier), Alain Bonnac, Jean-Pierre Le Lan, Claire Meriaux.

En Ille-et-Vilaine : Rozenn Perrot (trésorière adjointe), Marie Feuvrier, Christian Desbois, Evelyne Lorphelin (secrétaire générale adjointe).

Maëlle Turries et Anouck Bonjean assistent aux réunions du Conseil, en tant que représentantes des salarié-es.



Notre équipe salariée

Au 31 décembre 2024, l'association compte 29 salarié-es, soit 26,51 équivalents temps-plein. L'association remercie vivement l'ensemble de l'équipe salariée. Son engagement aux côtés des bénévoles contribue à assurer le bon fonctionnement de l'association et la conduite de nombreux projets pour l'eau et les rivières de Bretagne.

(photo : séminaire de rentrée, bénévoles et salariés - sept 2024 Belle-Isle en terre)

FOCUS | LA BELLE PLAGE

Le triathlon des Jeux Olympiques dans la Seine a ouvert un boulevard à notre campagne 2024 sur la qualité des eaux de baignade. Elle a remporté un succès inattendu et mis sur le devant de la scène un sujet trop souvent ignoré. Cela n'aurait pas été possible sans l'investissement de nos bénévoles.

Eaux de baignade : un sujet peu transparent

Des millions de personnes se baignent chaque été sur les plages, mais sans trop savoir si la qualité de l'eau y est satisfaisante. Pourtant, les risques ne sont pas négligeables pour la santé si l'on se baigne dans des eaux polluées, le plus souvent par des sources terrestres. Certes, il y a une surveillance réglementaire, imposée par une directive européenne et mise en œuvre par les Agences Régionales de Santé. Durant la saison estivale, des prélèvements sont réalisés aléatoirement sur près de 600 plages bretonnes et plus de 1800 plages littorales en métropole. Mais quand les résultats sont médiocres, ils sont peu médiatisés, et les baigneurs ignorent souvent les risques sanitaires auxquels ils s'exposent sur certaines plages. Et les gestionnaires de la baignade, généralement les communes, font rarement tous les efforts qui seraient nécessaires pour améliorer cette qualité.

Lancée fin mai 2024, la campagne La Belle Plage s'est appuyée sur un classement original mis au point par Eau & Rivières de Bretagne, présenté sur un site couvrant toutes les plages de métropole et de Corse. Bien au-delà de la Bretagne, donc : de quoi montrer que si la Bretagne compte des plages classées parmi les plus propres de France (aucune trace de pollution bactériologique), elle compte aussi des plages situées tout en bas du classement. La campagne a rencontré un succès national inespéré, attirant des centaines de milliers de baigneurs sur le site www.labelleplage.fr, des dizaines d'articles dans la presse et de reportages dans les médias. Au risque de saturer bénévoles et salariés ! Au-delà de ce succès d'estime, elle a probablement accéléré les efforts de certaines communes pour mettre à niveau leurs systèmes d'assainissement, collectifs

ou non. Ces efforts devraient être visibles à moyen terme. En revanche, alors que les études et la carte montrent une relation évidente entre élevage intensif et pollution des plages (c'est flagrant en Bretagne nord), les acteurs locaux restent dans le déni...

Comme pour les algues vertes il y a trente ans, l'histoire se répète. La Belle Plage continue en 2025, avec un site au service des baigneurs et des gestionnaires.

Les adhérents référents : Laurent Le Berre, Christophe Le Visage, Thierry Chauvin



LABELLEPLAGE.FR

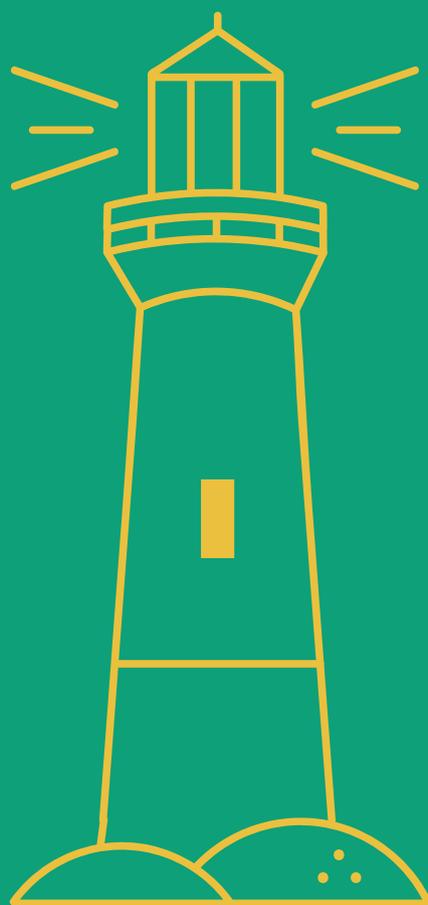
Le site internet labelleplage.fr permet d'accéder rapidement au classement des plages littorales de métropole, réalisé par Eau & Rivières de Bretagne. Il se base sur les statistiques de qualité des prélèvements réalisés par les ARS. Selon la concentration en bactéries, chaque prélèvement peut être classé "Bon" (pas de risque sanitaire d'après l'AFFSET, désormais ANSES), "Moyen" (risque sanitaire), "Mauvais" (risque élevé). Une plage où 90 % des prélèvements seront classés "Bon" recevra une "note ERB" de 90/100.

En cumulant les données sur 4 ans, on peut classer chaque plage dans une des quatre catégories : "Recommandé" (note supérieure ou égale à 95, aucun prélèvement classé "Mauvais"), "Peu risqué", "Déconseillé", "À éviter". Une grande partie des plages bretonnes sont classées "Recommandé", mais trop de plages se classent dans les catégories "Déconseillé" et "À éviter".

Aux baigneurs de se saisir de ce classement pour choisir leur lieu de baignade et pour faire pression sur les communes et intercommunalités pour améliorer la situation. Destination privilégiée de vacances balnéaires, la Bretagne ne peut pas se satisfaire de sa position actuelle, dans le milieu du classement des régions littorales.

NOS PARTENAIRES

HOR KEVELERIEN



NOS ASSOCIATIONS MEMBRES

Eau & Rivières compte 98 associations membres ; une richesse qui nous permet d'œuvrer ensemble. Nous menons des projets, dénonçons les atteintes à l'environnement, interpellons les élus locaux, intentons des actions en justice... Par son adhésion à Eau & Rivières de Bretagne, chaque association membre est de fait affiliée à FNE Bretagne et National.

CÔTES-D'ARMOR

17

Liste des assos membres : AAPPMA du Leff, AAPPMA du Léguer, AAPPMA Saint-Brieuc-Quintin-Binic, AAPPMA la Plelauffienne, Association Force ouvrière des consommateurs (AFOC 22), Berradenn, Bevan Tost D'Ar Menez Bre, Citoyen investis pour le développement responsable et l'écologie (CIDRE), Comité de quartier et de défense de l'environnement, De la source à la mer, Du Frémur à l'Arguenon, Ensemble sauvons le Leff et notre patrimoine (ENSALEP), Jardin Passion Lannion, Les copains du Trieux Jaudy, Rance Environnement, Sites et Patrimoine de Trégastel, Stop méthane Plouha

AFOC | Association force ouvrière consommateurs

L'Association force ouvrière consommateurs réunit des femmes et des hommes qui agissent ensemble, en toute indépendance, pour la défense des consommateurs et des locataires. Nous nous sommes donnés 5 missions : informer, conseiller, représenter, défendre, former les militant-es et les adhérent-es, le tout dans un esprit d'indépendance et de solidarité.

Nous sommes une association agréée par les pouvoirs publics, qui défend les intérêts des consommateurs et les représente dans les principales instances de concertation face aux professionnels et aux administrations. Nous dialoguons aussi avec les entreprises de différents secteurs et les grandes entreprises du secteur public. Nous accompagnons et aidons chaque année de nombreuses personnes à résoudre différentes sortes de litiges (surendettement, travaux, démarchage...).

AFOC

MARCHES DE BRETAGNE

21

Liste des assos membres : AAPPMA la Gaule Antrainaise, Agis Ta Terre, Alt'herbes natives, Association Pays d'Emeraude Mer Environnement (APEME), Au fil de l'Yaigne, Betton Protection Pollinisateurs, Bien Vivre à la Gare, Collectif Carrière Tahun, Collectif Sans Pesticides, Colocaterre, Comité de protection du cadre de vie de Bourg-des-Comptes, La Bouëxière Environnement, La Passiflore, La Reine des Prés, Le Pont de Pierres, Libre Canut, Médardaise Chlorophylle, Pays de Loire Naturellement, Rothéneuf Environnement, Rousselais Méthanon, Vitré Tuvalu



FINISTÈRE

31

Liste des assos membres : AAPPMA de l'Elorn, AAPPMA du Ster-Goz, AAPPMA Saint Pol Du Leon, Abers Nature, Association Bretonne Pour La Pêche à La Mouche (ABPM), Adel, Agir pour l'Environnement et le Patrimoine dans le Haut Leon, Aperk, Au fil du Queffleuth et de la Penzé, Baie de Douarnenez Environnement, Bretagne Vivante, Doelan Clohars Environnement (DCE), Elle Vivante, Force 5, Groupe mammalogique Breton, Hanvec 21, Kan An Dour, Les amis du Pouldu, Logebeg Degaz, Maison de la Bio 29, Nature Diffusion, AEPI, Optiboneur, Pleine Mer, Plougastel Vert et Bleu, Plouguerneau Nature Environnement, Protection de la Côte des légendes, Rivières et Bocage (RBBBM), Sauvegarde Du Pays Fouesnantais, Save Stangalar, Vivre dans les Monts d'Arrée

Plouguerneau Nature Environnement (PNE)

PNE a pour objet la sensibilisation, l'information, la réalisation d'actions en faveur de l'environnement et du patrimoine, une veille environnementale, la restauration et valorisation de sites.

PNE invite des conférencier-ères tous les deux mois dans le cadre des « Vendredis du climat et de la biodiversité » et édite une revue bimestrielle « Lichen ».

Adhérent-es d'Eau et Rivières de Bretagne, nous assurons une veille environnementale sur la qualité de l'eau et par conséquent, nous nous opposons à l'agriculture industrielle et chimique. PNE organise l'opposition à l'extension d'une porcherie à Plouguerneau.

Nous organisons 5 chantiers de restauration du patrimoine par an ainsi que des ballades guidées tout au long de l'été.

Nous dénonçons l'indigence et le mensonge du Plan Climat Air et Énergie (PCAET) des Abers.



pne.asso@laposte.net

MORBIHAN

26

Liste des assos membres : AAPPMA Du Pays de Lorient, AAPPMA La Gaule Alréenne, AAPPMA Le Mortier de Glenac et Lanvaux, ADEC, ALPEP, Après Branderion, Ar Gaouenn, Blavet 2050, Brulu, Cohabitation Carrière, CPIE Belle-Ile-en-Mer, Den Dour Douar, Eaux Douces, EKOLOKOBIO, Fédération de Pêche et Protection Milieu Aquatique 56, Kerd'eau, La Renverse, Les Amis de la Rivière Plouay, Les mains dans le sable, Nature Patrimoine Centre Bretagne, Qualité de la vie à Larmor-Baden, Roz Glas, Tarz Heol, Transparence Chapelle Neuve, VPP - Vivre au Pays de Pluvigner, ZERO WASTE Pays d'Auray

L'AAPPMA Mortier de Glénac et Lanvaux

Nous comptons près de 1000 adhérents et gérons plus de 400 km de cours d'eau (Rahun - Aff - Arz - rivière des Fougerêts - le vieil Oust et l'Oust de Limur en Peillac à sa confluence avec la Vilaine sous Redon), rivières de 1ère catégorie dominante salmonidés et 2ème catégorie pour la présence de cyprinidés.

Notre association se consacre à la promotion de la pêche et accorde une grande importance à la préservation des milieux aquatiques. Ainsi, nous menons chaque année des actions de restauration, de réhabilitation et d'entretien des berges, ainsi que des chantiers pour la « maîtrise » des espèces exotiques envahissantes, telles que la jussie.

Nous organisons également des demi-journées d'initiation à la pêche et de sensibilisation à l'environnement pour les plus jeunes, ainsi que des sorties de pêche accessibles à tous les pêcheurs, que ce soit depuis le bord ou en bateau. Notre adhésion à Eau et Rivières de Bretagne s'inscrit pleinement dans nos préoccupations, notamment la protection des milieux aquatiques, la qualité de l'eau et la transmission de notre passion pour la pêche.



AUTRES DÉPARTEMENTS

Liste des assos membres : Cotentin nature qualité de vie (Manche), Manche Nature (Manche), Perche Avenir Environnement (Orne)

3

NOS RÉSEAUX

Ensemble, on va plus loin. À l'échelle nationale et régionale, les bénévoles et salarié-es d'Eau & Rivières participent activement à l'élaboration de nombreux plaidoyers au sein de plusieurs réseaux interassociatifs.

France Nature Environnement (FNE)

France Nature Environnement c'est 46 associations membres directes (dont 21 territoriales, comme FNE Bretagne) qui regroupent plus de 6 200 associations affiliées et près de 900 000 militant-es. Elle est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Nous en sommes membres via FNE Bretagne. FNE se structure autour de trois pôles : transitions, nature et prévention. Ces trois pôles regroupent dix réseaux thématiques (agriculture, forêt, énergie...). Sur chaque thématique environnementale, un directoire national, composé de bénévoles et salarié-es, coordonne un réseau de militant-es du mouvement. Estelle Le Guern et Marie Pascale Deleume nous représentent au directoire agriculture ; Pauline Pennober et Nicolas Forray assurent ce rôle au directoire "eau et milieux aquatiques", Christophe Le Visage au directoire océan, mer et littoral ; Vincent Lefebvre est notre représentant au directoire éducation et sensibilisation et Arnaud Clugery au Copil Sentinelles de la nature. Nous sommes également actifs dans les réseaux juridique, prévention et gestion des déchets, risques et impacts industriels. Francis Nativel représente FNE au conseil d'administration de l'Ineris et Thomas Thellier au Conseil supérieur des risques sanitaires et technologiques. Enfin, nous participons aux Rencontres des président.e.s ainsi qu'à celles des directeur.trice.s qui ont lieu deux fois par an.



FNE-Bretagne

France Nature Environnement Bretagne est la fédération régionale bretonne des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle fédère 8 associations régionales et départementales, auxquelles sont affiliées 132 associations locales, soit près de 21 700 adhérent-e-s. Eau & Rivières en est un des membres fondateurs. FNE Bretagne participe de façon active aux instances de concertation et partage l'expertise argumentée de ses membres au travers de manifestes communs. Arnaud Clugery, Philippe Derouillon-Roisné et Jean-Yves Piriou représentent Eau & Rivières de Bretagne au conseil d'administration de la fédération, Jean-Yves ayant notamment pris la responsabilité de la co-présidence, aux côtés de Denez L'Hostis.



- Eau & Rivières participe activement à la vie fédérale, notamment en pilotant le "réseau eau". Elle investit également du temps salarié et bénévole dans le pilotage du réseau océan-mer-littoral.
- FNE Bretagne coordonne le dispositif Sentinelles de la Nature dans lequel Eau et rivières assure 80 % de la gestion des alertes.
- FNE Bretagne a mis sur pied en 2024 deux nouveaux réseaux régionaux, le réseau "territoires" et le réseau "énergie"
- La fédération régionale s'est aussi dotée d'un nouveau plan stratégique 2025-2027

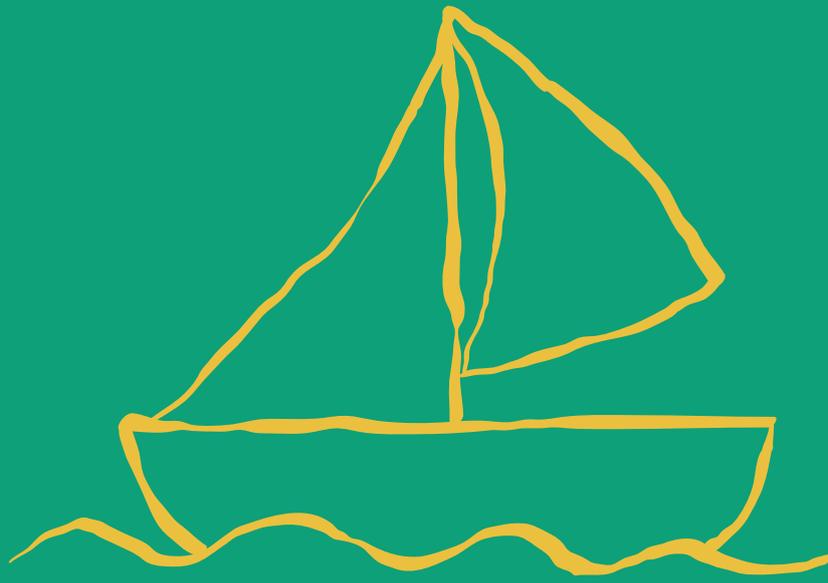
Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (Reeb)

Nos représentant.e.s au conseil d'administration du Reeb sont Vincent Lefebvre et Anouck Bonjean. En 2024, le Reeb a :

- . investi fortement la thématique santé-environnement ;
- . participé à la structuration de l'EEDD au niveau national à travers le CFEEDD ;
- . co-animé la plateforme régionale de l'EEDD ;
- . animé une commission régionale autour du dehors ;
- . participé à la structuration du collectif « classes nature en Bretagne » ;
- . décidé de s'orienter vers une communication grand public avec l'opération « tous dehors » ;
- . organisé des journées d'échange ;
- . animé un réseau des aires éducatives.



Toutes actions confondues (REEB, École et nature, FNE, réseaux locaux...), notre engagement dans les réseaux d'éducation à l'environnement a été de 118 heures ou 17 jours.



NOS LEVIERS
D'ACTION

AN DOAREOÙ LABOURAT
A C'HELLOMP OBER
GANTO



LA PROTECTION

Eau & Rivières s'attache, en priorité, à convaincre les représentants de l'État et porteurs de projets des limites de ceux-ci, voire de leurs insuffisances. Nous participons aux enquêtes publiques pour souligner contradictions et faiblesses. En commissions départementales, pour examiner les réponses apportées par les services de l'État ou constater le conformisme de certains commissaires enquêteurs et essayer d'améliorer les projets décidés au nom d'une économie destructrice de notre capital Terre. En cas de pollution, de destruction de zones humides, nous portons plainte, argumentons pour convaincre le parquet de poursuivre, le juge pénal de condamner. Et si le juge administratif nous donne très souvent raison, c'est parce que la décision préfectorale ne respectait pas la loi.

Les chiffres clés

Au total, en 2024, dix-sept décisions de justice nous ont été rendues. Treize d'entre-elles sont définitives.

14 décisions favorables sur 17

Dix d'entre elles résultent de notre action au pénal, toutes favorables. A signaler la décision très novatrice du tribunal correctionnel de Brest, condamnant l'exploitation responsable de la pollution de la Penzé à la réparation du préjudice écologique causé au milieu, pour un montant de 125 000 euros. Ce ne sont pas des dommages et intérêts, mais une somme séquestrée par un fiduciaire et qui devra servir à mettre en œuvre des mesures de réparation du cours d'eau. Cette jurisprudence a mobilisé un temps d'investissement conséquent, tant bénévole que salarié, afin de pouvoir proposer à la juridiction une méthode pertinente de réparation du cours d'eau pollué, encore mal saisie du fait des nombreuses difficultés qu'elle soulève. Il nous reste cependant de nombreux points à approfondir.

Cette année nos actions devant le Tribunal administratif ont donné lieu à sept décisions. Quatre ont été gagnées. Sur les trois rejets, deux concernent des contentieux méthaniseur, ce qui tend à confirmer notre constat de l'an dernier : les réformes successives sécurisent de plus en plus, d'un point de vue légal, la réalisation de ce type de projet. En particulier dans le domaine agricole, la loi facilite les régularisations en cours de contentieux et demeure incapable d'appréhender une vision globalisée des effets de cumul, notamment entre plans d'épandage. Obtenir gain de cause devant les juridictions administratives devient donc de plus en plus difficile.

Notons qu'au moins une quinzaine de nouvelles affaires ont été initiées par notre association en cette année 2024.

Non, le contentieux environnemental n'est pas lucratif !

Tordons le cou à une légende souvent susurrée par certains acteurs économiques, et hélas quelques adhérents ! Non, ERB ne gagne pas d'argent en faisant du contentieux, qu'il soit administratif, pénal ou civil. En matière administrative, une décision de justice, qu'elle soit prise à Rennes, en appel à Nantes, voire au

Conseil d'État, nous revient trois fois plus cher que les frais engagés et ce, si nous gagnons. Au pénal et au civil, le suivi des dossiers comptables nous indique que le total des sommes allouées au titre du préjudice moral ne couvre en moyenne que 50 % à 60 % de nos charges salariales (soit deux juristes). Et les sommes allouées pour les réparations en nature du préjudice écologique ne peuvent être utilisées qu'aux fins de remise en état du milieu agressé.

Une protection des milieux aquatiques de plus en plus difficile à plaider

L'arrêté ministériel du 17 juillet 2024 a considérablement allégé les dossiers de destruction de petites zones humides en cas de création de plans d'eau. Nous avons déposé un recours au Conseil d'État avec FNE. Le contentieux des autorisations de projets de méthaniseur et d'élevage devient de plus en plus difficile d'accès : nous ne disposons désormais plus que de deux mois, au lieu de quatre, pour déposer un recours, et le juge dispose désormais, quant à lui, de dix mois seulement pour se prononcer et ce, sans lui allouer de moyens supplémentaires... A cela s'ajoutent les manœuvres politiques faites pour évincer l'OFB. L'ambiance semble au relâchement, là où les indicateurs scientifiques et juridiques nous montrent plutôt la voie de l'urgence. Les multiples objectifs internationaux que s'est fixé l'État français ne seront pas respectés. Le retour au bon état écologique des masses d'eau prévu pour 2027 ne sera pas atteint. Nouveau champ d'action pour 2025 ! Plus que jamais la force de notre mobilisation compte !

Renouveler nos arguments pour convaincre

Nous sommes amenés à rechercher de nouveaux axes d'intervention. L'examen attentif du droit européen (décisions de la Cour de justice de l'UE, textes des directives mal ou pas transposées, non respectées) nous a ouvert quelques voies. La question du cumul des impacts est un exemple qui nécessite un approfondissement : même l'administration, après 18 mois de travail, peine à trouver une approche satisfaisante... qui ne contrarie pas le lobby productiviste agricole.

Une équipe complétée

L'arrivée d'Aurélie Le Goff en septembre a progressivement permis de rendre plus acceptable la charge de travail du pôle juridique. Elle a notamment permis la mise en place d'une véritable veille réglementaire, la reprise d'un certain nombre de plaintes pendantes, l'introduction de nouvelles affaires sans recours à l'externalisation, la révision de notre système d'archivage des données juridiques et l'approfondissement thématique d'outils juridiques importants (préjudice écologique notamment). La commission juridique dispose désormais d'analyses préalables des dossiers pour émettre ses avis. Des liens ont pu être noués avec certains acteurs de la justice environnementale et des chercheurs universitaires sur nos sujets.

Sentinelles de la nature

En 2024, 328 signalements ont été reçus via Sentinelles de la Nature en Bretagne, dont 84 % traités par les animatrices de vie associative d'Eau & Rivières de Bretagne. La grande majorité concernait des destructions de bocages, des pollutions de l'eau et des dépôts de déchets. Avec 1 704 utilisateurs actifs, la plateforme a vocation à devenir un canal privilégié pour alerter les associations de protection de l'environnement et de la nature et du territoire. Eau & Rivières poursuit son implication en confiant à Aurélie l'accompagnement du traitement des alertes en lien avec les référentes départementales ainsi que le pilotage du groupe de travail national "documentation" pour FNE.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2027

- Formaliser les priorités politiques de l'activité contentieuse
- Conforter et sécuriser le service juridique
- Contribuer à la veille législative et juridique européenne et nationale
- Être en capacité de traiter davantage d'alertes Sentinelles

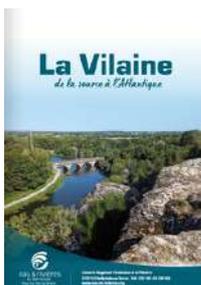
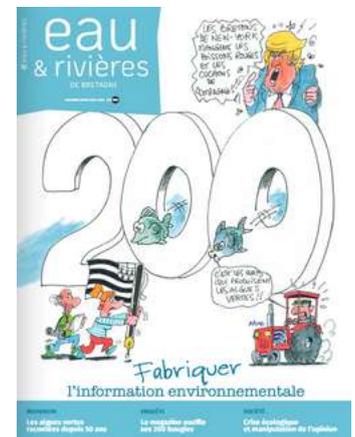
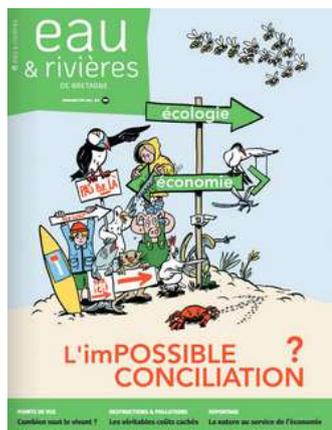


LA COMMUNICATION

Grâce à nos outils digitaux et nos publications papier, le succès de notre communication ne se dément pas.

Des publications variées

Nos publications sont variées et adaptées à différents publics : Flak pour les scolaires, notre revue pour les adultes, nos livrets pédagogiques pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur un sujet ou encore EOG, notre bulletin interne.



1120 mentions dans les médias

Eau & Rivières de Bretagne a été mentionné dans 1 120 articles de presse et émissions radio et télé en 2024. Les principaux sujets qui ont occupé l'espace médiatique sont la campagne La Belle Plage sur la qualité des eaux de baignade en France, la condamnation en première instance de Timac Agro pour pollution de l'air à l'ammoniac, la dégradation du bocage en France, notre opposition aux projets miniers en Bretagne et, en particulier, à l'extension de la mine de Glomel, et les nombreuses activités du Centre régional d'initiation à la rivière.



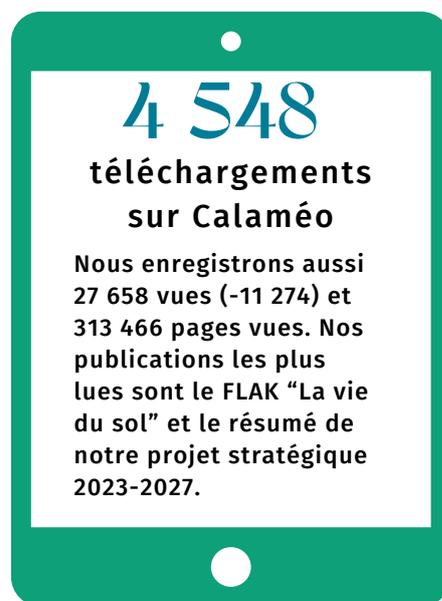
Le rayonnement d'Eau & Rivières sur internet & les réseaux



 **3 975** vues

 **10 250** vues

Nos vidéos les plus vues sont "De la rivière au robinet" (2927 vues) et "Les projets miniers et leurs impacts" (969 vues).



 **110** articles publiés sur notre site
5 542 316 pages vues
2 399 382 visiteur·ices

En 2024 nous avons...

- dit au revoir à Pauline Kerscaven et accueilli Marie Perez, notre nouvelle chargée de communication ;
- décidé de moderniser notre site internet grâce à la ferme de sites FNE en 2025-2026 ;
- rejoint le mouvement de départ du réseau social X, appartenant au milliardaire d'extrême droite Elon Musk, et créé un compte sur la plateforme Bluesky ;
- démarré le tournage d'un documentaire sur l'histoire de la campagne La Belle Plage.

4 newsletters



envoyées à près de 23 000 contacts

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2027

- Entretenir la communication vers un large public, refondre notre site internet
- Intensifier notre présence auprès des décideurs publics (élus) et des acteurs économiques
- Valoriser l'engagement bénévole et travailler la communication pour faciliter l'engagement des sympathisants et adhérents
- Réaliser des événements et campagnes ayant un impact médiatique fort



L'ÉDUCATION, LA FORMATION

L'action éducative de l'association s'organise de différentes manières et en direction de nombreux publics. À ce titre, l'association organise des classes de rivières dans son Centre régional d'initiation à la rivière, intervient dans les établissements scolaires à travers des politiques d'éducation à l'eau financées par les collectivités locales ou les structures de bassins versants, organise des animations familles, met en place des campagnes ou des événements, crée et diffuse de nombreux outils pédagogiques et met en place des formations.

Les grands chiffres de 2024

16 257
personnes sensibilisées

Globalement, le nombre de personnes sensibilisées directement par nos actions éducatives a baissé de 4 % mais cette baisse fait suite à deux hausses majeures (28,7 % en 2022 et 83,4 % en 2021). 16 257 personnes ont été sensibilisées en 2024, sans compter un certain nombre d'opérations particulières ou l'accueil des visiteurs à l'aquarium. Le nombre de journées animation (le nombre de personnes multiplié par le nombre de jours) est une nouvelle fois en hausse de 7 % (+ 4,2 % en 2023). Cet indicateur traduit la durée moyenne de sensibilisation et ce dernier progresse, indiquant une moyenne de sensibilisation légèrement supérieure à une journée. Ces chiffres globaux masquent des évolutions hétérogènes d'un département à l'autre. Sur les deux critères, l'action progresse partout à l'exception du Finistère Nord qui voit son nombre de journées animation baisser de 14 % et de l'Ille-et-Vilaine qui baisse sur les deux critères (- 16,8 % de personnes sensibilisées). Le Finistère sud et le Morbihan montrent une belle dynamique avec des augmentations importantes (+ 70 % pour le Finistère sud et + 45 % pour le Morbihan en termes de personnes sensibilisées). Pour le CRIR, la dynamique est également très positive (voir page 46 et suivantes).

Végétalisation des cours d'écoles

Après l'implication forte de notre association dans les dispositifs d'école du dehors depuis plusieurs années, nous investissons maintenant de l'énergie dans la végétalisation des cours des écoles. Cette dynamique se construit en partenariat avec les équipes enseignantes et les collectivités. Comme nous l'avons écrit dans notre plaidoyer, les cours d'écoles traditionnelles n'ont quasiment pas laissé de place à la nature. Cette dernière, loin des yeux, a fini par s'éloigner également du cœur et du quotidien de nos enfants avec tous les méfaits que nous découvrons à travers le syndrome du manque de nature. En 2025 nous passerons à la vitesse supérieure en investissant du temps sur plusieurs écoles et en intégrant également la gestion de l'eau.



Le temps de la mare - année 2

Le temps de la mare a été l'occasion en 2024 de :

- développer un programme régional d'animations en direction des familles ;
- créer un nouveau FLAK diffusé dans les écoles, auprès des familles... ;
- diffuser nos exposition de plein air sur la mare ;
- créer et diffuser une vidéo ;
- créer et diffuser des livrets pédagogiques ;
- organiser une journée de formation des adhérents ;
- organiser un concours sur les réseaux sociaux ;
- participer à un reportage de Tebéo ;
- réaliser un nouveau Kamishibai.

Le temps de la mare en chiffres :

- 929 personnes ont participé à nos animations
- 14 000 personnes ont découvert nos expositions
- 45 personnes ont assisté à notre conférence
- 2016 personnes ont participé à notre jeu sur les réseaux



Création d'une nouvelle malle GASPIDO et formation des acquéreurs

Depuis 1995 nous nous sommes lancés dans la création d'outils pédagogiques avec la première malle GASPIDO. Certains de nos outils demeurent en interne mais d'autres ont une destinée plus large, notamment au regard des enjeux auxquels ils sont destinés. Nous avons créé, en 2024, la 6ème génération de cette malle qui est désormais diffusée sur l'ensemble de l'Hexagone auprès des associations, des syndicats de bassins ou des collectivités territoriales (départements, agglomérations...). La vente de la malle est accompagnée d'une formation à destination des chargés de missions, des animateurs ou animatrices des structures.



Aires éducatives

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative. Eau & Rivières accompagne 5 aires éducatives depuis 2020 en Finistère sud. Cette année elle accompagne aussi une classe de lycée sur l'Odet et en 2025 elle accompagnera des établissements sur le Trieux et formera des enseignants.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2027

- En complément des publics scolaires et familles, structurer une démarche de l'éducation à l'environnement vers des publics à effet de levier (élus et techniciens, enseignants agricoles, entreprises, adhérents)
- Intégrer pleinement les questions climatiques et de santé/environnement, et le savoir agir, en relation avec les différentes commissions et chargés de missions
- Promouvoir et développer des temps longs d'éducation dans la nature (classes rivières sur plusieurs jours, développement de l'école du dehors, les aires éducatives...)
- Garantir la continuité de l'organisation pédagogique et anticiper les évolutions (création d'une commission éducation & formation)



LA CONCERTATION

Participer pour faire entendre la voix de l'eau et des milieux aquatiques et tenter d'influer sur la décision publique reste l'une des actions fondamentales d'Eau & Rivières. Notre contribution à la concertation ne s'est pas démentie en 2024. Ce sont près de 100 bénévoles et salariées, représentant l'association dans 182 instances qui ont participé à 549 rendez-vous au sein celles-ci.

À cela, il faut ajouter 25 enquêtes publiques et consultations auxquelles l'association a contribué et que vous pouvez consulter sur notre site, rubrique *Agir, Près de chez vous*.

La participation au dialogue en chiffre

Si notre association compte 1752 membres directs, il conviendrait d'y ajouter les nombreux bénévoles issus des 98 associations membres. Ces personnes engagent du temps, de la réflexion et de l'énergie à tous les étages du mille-feuille de la politique de l'eau : 4 de niveau national, 2 à l'échelle du bassin Loire Bretagne, 17 régionales et 14 départementales, ainsi que 19 commissions locales de l'eau et 128 instances locales. Et il ne s'agit ici, pour ce décompte, que des instances qui se sont bien réunies en 2024.

Nous tentons d'estimer le nombre d'heures engagées par ces bénévoles afin d'assurer ces représentations, qu'il s'agisse de préparer la rencontre, d'échanger avec d'autres au préalable, de se former, de se déplacer, d'assister et enfin de rendre compte. Ce sont *a minima* 18 142 heures de travail, soit plus de onze équivalents temps plein bénévoles qui démultiplient l'activité de l'association.

La liste de l'ensemble de nos représentant-es est disponible sur notre site internet, rubrique "Agir", "Représenter l'association", "Commissions, conseils et Copil".

182
instances

Après 3 ans d'un ambitieux travail collectif, la Vilaine bientôt mieux protégée ?

Les discussions sur la révision du SAGE Vilaine ont débuté il y a près de 3 ans. Cette décision, prise en 2022 et validée à l'époque à l'unanimité des membres de la CLE, avait aussi acté le principe de non-régression environnementale vu la gravité de la situation de ce territoire où seules 8 % des masses d'eau du bassin-versant satisfont au bon état. Eau & Rivières s'est fortement impliquée durant ces 3 années, comme les autres structures de protection de l'environnement ou des consommateurs. Les travaux de la CLE ont également été nourris par une large consultation citoyenne (enquête, ateliers). Des avancées ont été obtenues, des attentes fortes se sont exprimées. Pourtant dans la dernière ligne droite les discussions se sont tendues, la profession agricole majoritaire cristallisant ses demandes sur l'utilisation des herbicides maïs. Le projet de révision du SAGE se vide ainsi peu à peu de ses ambitions initiales et laisse planer la crainte d'une concertation démocratique sans effet.



MOBILISATION, CONTESTATION, COOPÉRATION

La mobilisation est d'un des leviers d'action majeur d'Eau & Rivières de Bretagne. La mobilisation citoyenne revêt une importance cruciale face aux défis écologiques et sociaux que notre société doit relever. Elle se définit comme un processus d'engagement collectif, où les individus se rassemblent pour défendre des idéaux communs et provoquer des changements significatifs.

Conférence citoyenne permanente

On entend en général, la mobilisation comme l'engagement actif des citoyen.nes dans des actions collectives pour influencer des changements sociaux, politiques ou environnementaux. Depuis sa naissance en 1969, notre association déploie des moyens humains et matériels pour accueillir les individus qui souhaitent inscrire leur engagement dans un processus organisé. Pour Eau & Rivières cela repose sur une véritable infrastructure qui passe par le déploiement de nos animatrices de la vie associative dans les délégations chargées de l'accueil et de la mise en mouvement des adhérent.es (réunions locales, sorties terrain,...), de nos chargé-es de mission thématique qui portent des projets (Les mains dans le bocage, Communes engagées pour l'eau, Sentinelles de la nature, Mission fontaine, (Re)source,...) ou les commissions régionales de mise en relation et de construction de plaidoyer (Agriculture, Culture, Santé,...).

La mobilisation citoyenne est un processus continu qui nécessite des efforts de sensibilisation et de formation sur le long terme. Pour cela et avec le soutien des partenaires publics et privés, nous multiplions les rendez-vous, journées techniques, webinaires, conférences, ciné-débats... nous accompagnons les bénévoles dans leurs missions de représentation citoyenne, nous suscitons ou soutenons des rassemblements dans l'espace public.

La mobilisation citoyenne joue un rôle crucial dans le fonctionnement démocratique et la mise en œuvre de réformes sociétales significatives. En 2024, comme depuis toujours, Eau & Rivières de Bretagne s'inscrit dans ce processus de démocratie environnementale tel que défini par la convention d'Aarhus de 1998, ratifiée par la France.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2027

- Mieux s'approprier les nouvelles modalités d'engagement (réseaux sociaux, écovolontaires, services civiques, mécénats de compétence, sympathisants...)
- Amplifier nos partenariats associatifs et contribuer ainsi à mettre en synergie les différentes forces militantes, en interagissant plus fortement avec FNE et FNE Bretagne, en continuant à débattre et à se positionner au cas par cas sur les luttes portées par d'autres associations ou collectifs



NOS COMMISSIONS
THÉMATIQUES
RÉGIONALES

HOR BODADOÙ
TEMATEK RANNVROEL



MER ET LITTORAL

La fédéralisation de notre commission est encore plus marquée cette année 2024 ; nous avons trouvé une méthode de travail nous permettant de nous réunir tous les lundis après-midi en formation FNE NAMO (Nord Atlantique Manche Ouest : Bretagne et Pays de la Loire). Les dossiers présentés en Conseil maritime de façade structurent nos réflexions et nos échanges. Ils ont été particulièrement riches du fait de la tenue de la Commission nationale de débat public portant sur la révision du DSF (Documents Stratégiques de Façades) et la planification de l'éolien en mer : "la mer en débat". Notre commission a aussi été propulsée sur la scène médiatique par le lancement de notre campagne d'opinion La Belle Plage.

Un manifeste AMP/ZPF, des cahiers d'acteurs et l'ouverture du chantier rédaction de notre manifeste pêche durable

Notre manifeste pour de réelles Zones de protection forte est le fruit d'un travail collectif en réseau OML NAMO. Travaillé à plusieurs mains, sur plusieurs mois, il est un édifice sur lequel les bénévoles peuvent s'appuyer pour défendre la mise en place de réelles zones de protection forte dans les eaux marines de nos régions Bretagne et Pays de la Loire. Il a également été fort utile dans le cadre de "la mer en débat".

La Commission nationale de débat public avait organisé un débat public national portant sur la révision des DSF (Documents Stratégiques de Façades) - et la planification de l'éolien en mer. Sur notre territoire NAMO (Nord Atlantique Manche Ouest) notre mouvement a communiqué notre contribution apportée lors des débats en commission permanente du DSF, notamment nos propositions concernant les Objectifs Environnementaux (OE). Notre réseau OML NAMO a rédigé sept cahiers d'acteurs.

Leur rédaction démontre qu'il reste utile de porter notre voix dans ces procédures de dialogue environnemental car les rapporteurs mandatés ont bien intégré une grande partie de nos réflexions. En novembre 2024 nous avons ouvert le chantier de la rédaction de notre manifeste pêche durable.

LA COMMISSION

Les pilotes : Christophe Le Visage, Jean-Yves Piriou et Maëlle Turriès

Le nombre de membres : 415

La fréquence des réunions : biannuelle

Les grands thèmes de l'année : les eaux de baignade, les eaux conchylicoles, les aires marines protégées, les zones de protection forte, les sites Natura 2000, la planification de l'espace maritime et les énergies marines renouvelables.

Une campagne qui a beaucoup mobilisé les bénévoles et nos associations partenaires

La tournée des plages “La belle plage” s’est déroulée sur les quatre départements bretons. Le stand a tourné sur plus d’une trentaine de dates au cours desquelles les bénévoles ont sensibilisé les baigneur.ses et les visiteur.ses des événements auxquels nous nous sommes greffés, à la réalité de la surveillance de la qualité des eaux de baignade : les trous dans la raquette, les bonnes plages et les moins bonnes, le ruissellement et les multiples sources de contamination, et l’historique de nos actions.

Nous avons été tant sur des plages que sur des événements très fréquentés du grand public : le festival Les vieilles charrues à Carhaix, les Fêtes maritimes de Brest, ou encore “Lorient Océan”. Nous avons également été chaleureusement invités à l’occasion de fêtes anniversaires de nos alliés : les 20 ans de Al Lark à Cancale et les 20 ans de l’Observatoire du Plancton à Port Louis.



Une campagne d’opinion qui se poursuit en sciences participatives

Qualiplate est un projet qui allie engagement citoyen et sciences participatives. Ce sont des bénévoles qui prennent de leur temps personnel pour prélever des échantillons d’eau de mer, plusieurs fois par mois au même endroit. Soucieux.ses des milieux naturels locaux, iels s’engagent pour montrer de manière scientifique ce qu’iels observent depuis de nombreuses années : un environnement marin qui se dégrade. Par des analyses, nous aurons des résultats ! Et iels bravent les températures glaciales de cet hiver...

Un objectif simple : mettre un coup de projecteur sur les niveaux de pollution et les risques sanitaires auxquels sont exposés les baigneur.ses en dehors de la période balnéaire. Les usages de la mer ont considérablement explosé ces 20 dernières années. Nous rappelons que la dernière directive “eaux de baignade” date de 2006. Une révision de ce texte est attendue et répondrait aux exigences des usagers et citoyen.nes, tout autant qu’elle contribuerait à la reconquête du bon état écologique du milieu marin. Dans l’attente, notre association prend les devants grâce aux dons citoyens et aux mécènes qui nous soutiennent. Un grand merci à elles et eux !



OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2027

- Renforcer nos connaissances sur les enjeux et l’importance du lien terre-mer, et le défendre
 - Travailler à développer les SAGE vers les eaux côtières et se donner les moyens de participer aux révisions des Scot qui ont ou auront un volet maritime .
 - Participer en amont aux démarches de planification et à la conception des politiques et des stratégies.
 - Renforcer l’action en soutien à la mise en œuvre de la DCSMM pour atteindre le bon état écologique des eaux marines.
- Renforcer et structurer les liens avec le monde de la mer
- Développer l’action partenariale : au sein de la fédération FNE Bretagne, du directoire de FNE, et des autres réseaux partenaires.



POLITIQUE DE L'EAU

Cela fait maintenant 16 ans que la commission SAGE joue son rôle de lieu d'information et d'échanges sur la mise en place et l'évolution des règles de mise en œuvre de la police de l'eau, les positionnements des commissions locales de l'eau. Aujourd'hui elle assume aussi son rôle de chef de file au sein de FNE-Bretagne. En 2024 elle a continué son travail sur plusieurs dossiers dont la poursuite de la question quantitative, et en particulier les études HMUC (Hydrologie, Milieux, Usage, Climat) portées par les Sage. Elle s'est largement investie dans une réflexion sur les plans d'eau et elle a contribué à plusieurs consultations nationales (décret plan d'eau en zone humide, règles de fonctionnement des CLE).

Mon beau plan d'eau ?

La thématique des plans d'eau (création, gestion) a été au cœur des activités de l'association de l'année. Ce sujet a d'abord été abordé avec l'organisation d'une journée technique à Rennes, le 23 mai, qui a réuni 50 personnes en présentiel et en visio. Les interventions de la journée ont permis d'identifier le fait qu'il était urgent d'approfondir la réflexion de l'association sur le sujet, et un groupe de travail dédié a été créé pour répondre à cette demande. Celui-ci s'est réuni à 2 reprises en 2024 et a commencé à élaborer un positionnement d'ERB sur le sujet durant l'année 2025. Preuve de la forte actualité sur ce dossier, l'association a aussi été sollicitée par l'administration pour exprimer son analyse sur le sujet en lien avec la question de l'irrigation.

Conscients des impacts de 50 ans de destruction des zones humides en Bretagne, nous avons approfondi notre analyse du fait d'une consultation du Ministère de l'écologie concernant une proposition de modification d'un arrêté permettant la création de plans d'eau en zones humides. Eau & Rivières de Bretagne, tout comme un grand nombre d'organismes et de citoyens, a alerté sur cette proposition et a contribué à la consultation. Mais malgré une forte mobilisation contre, l'arrêté a été pris le 17 juillet sous pression de la FNSEA. Face à ce recul inadmissible de la protection des zones humides, l'association a entamé un recours contre cet arrêté, aux côtés d'autres associations.

LA COMMISSION

Les pilotes : Nicolas Forray et Pauline Pennober

Le nombre de membres : environ 50

La fréquence des réunions : 4 par an

Les grands thèmes de l'année : HMUC, zones humides, plans d'eau, gouvernance, état des lieux du SDAGE

Eau & Rivières s'active pour la gouvernance de l'eau

La totalité du territoire est couverte par les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), déjà approuvés ou en cours de révision (SAGE Vilaine). Pour suivre ce dossier, l'association anime le réseau régional des représentants d'association d'environnement dans ces CLE au sein de FNE-Bretagne.

Suite à un retour d'expérience organisé par le Ministère chargé de l'environnement, auquel nous avons contribué, des propositions d'ajustements des règles de fonctionnement des CLE ont été soumises à l'avis du public. Après 6 ans d'un laborieux travail qui a mobilisé de nombreux experts et structures, la révision s'est faite à minima et a écarté la prise en compte des enjeux de démocratie de l'eau et de lien à la nature, pourtant au cœur de l'actualité.

L'association s'est aussi largement investie au sein de nombreuses commissions de travail de l'Assemblée bretonne de l'eau (groupe de travail données, adaptation des exploitations agricoles, captages, eau et aménagement du territoire...) et a intégré, en 2024, le bureau de l'ABE où elle a proposé un vœu « Pour une publication rapide de l'arrêté précisant les conditions de classement sensible des captages d'eau potable ou potabilisable » qui a été largement approuvé.

SAGE	Représentant.e
Argoat-Trégor-Goëlo	Gilles Huet
Arguenon Baie de la Fresnaye	Nils Fauchon
Aulne	Pascal Gobbé
Baie de Douarnenez	Nicole Le Gall
Baie de Lannion	Jean-Pierre Le Léer
Baie de Saint-Brieuc	Bruno Paolozzi
Bas-Léon	Jean-Yves Piriou
Bassins côtiers - région de Dol	Thierry Worm
Blavet	Martine Auffret
Couesnon	Annie Maudet
Ellé Isole Laïta	Dominique Williams
Elorn	Thierry Chauvin
Golfe du Morbihan et Ria d'Etel	Guy Le Grand
Léon Trégor	Yvon Cras
Rance Frémur Baie de Beausais	Alain Macq
Scorff	Yves Carn
Sélune	Jean-Yves Simon
Sud Cornouaille	Nicolas Forray
Vilaine	Pauline Pennober

Une démission gouvernementale sur la gestion de l'eau

L'année 2024 aura confirmé les craintes de l'association : les annonces concernant le plan eau, pourtant assez modestes, se sont fracassées contre la mobilisation des tracteurs et les discours sur la souveraineté alimentaire ou le slogan "pas d'interdiction sans solution". Les effets des pesticides sur notre santé ? Exit. Il n'y a plus assez d'eau, que la puissance publique finance nos réserves. La taxe nitrates ? Oubliée... Pourtant, les porteurs de l'élevage hors sol ont gardé un silence assourdissant pendant la projection du film sur les marées vertes ou nos recours concernant l'inaction de l'État. Tout en dénonçant les agents de l'OFB qui ne font que leur travail de prévention des atteintes à notre environnement.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2027

- Renforcer le fonctionnement du réseau Eau de FNE Bretagne, confirmer le rôle d'Eau & Rivières comme tête de réseau régional et comme force de proposition au niveau national.
- Renforcer notre expertise sur les questions relatives à l'eau, sous l'angle qualitatif mais aussi sur les aspects quantitatifs et de sobriété.
- Favoriser les approches par bassins versant et le lien terre-mer.



EAU & CULTURE

Nous sommes convaincu.e.s que la protection de l'eau passe aussi par une bataille culturelle. Retisser des liens entre sensible et savoirs, travailler les relations que nous entretenons avec nos territoires et les autres qu'humains, biotique ou abiotique qui le constituent, inventer de nouveaux récits fédérateurs pour un avenir désirable. "Des récits pour bâtir un projet écologique et culturel, où la culture est entendue comme un art du discernement, du libre arbitre, de l'expérience émancipatrice et de l'esprit critique", a déclaré Jean-Marie Le Boulanger dans son discours inaugural du colloque Eau et culture.

La culture comme levier du dialogue environnemental

La commission "Eau et culture" se donne pour objectif de développer une culture commune autour des enjeux que soulèvent l'approche relationnelle et culturelle que nous avons à l'eau sur nos territoires. Le rôle de la commission a évolué pour devenir celui d'une instance de conseil et de réflexion autour des enjeux culturels portés par l'association, que ce soit dans le travail sur les attachements à nos milieux de vie aquatiques, dans les politiques de l'eau ou encore dans les enjeux de gouvernance. Le travail de la commission s'inscrit ainsi dans la volonté de nourrir l'élaboration d'un plaidoyer pour promouvoir la place de la culture comme levier d'action dans la protection de l'eau et des rivières.

Colloque I La protection de l'eau : une bataille culturelle ?

Le colloque Eau et culture a réuni plus de 130 personnes à Pont-Scorff en octobre et a permis de découvrir et partager des initiatives qui travaillent sur des relations, attachements et représentations des rivières avec les habitants et acteurs des territoires en Bretagne et ailleurs en France métropolitaine. Il a aussi été l'occasion de voir comment ces actions et représentations ouvrent une réflexion autour de la gouvernance de l'eau.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2027

- Utiliser le levier culturel et le sensible, s'appuyer sur les attachements, actionner le média culture et art afin de développer les attachements à l'eau.
- Prendre en compte la valeur symbolique et culturelle de l'eau, rééquilibrer le droit à la parole dans les instances de gouvernance.
- Lancer une commission régionale culturelle pour décliner la mobilisation de l'association en veillant à y accueillir des bénévoles et des salariés éducateurs.

Ces initiatives, en résonance avec le propos introductif de Jean-Michel Le Boulanger et le propos conclusif de Nicolas Forray, ont permis d'éclairer les difficultés à surmonter et les axes de la feuille de route pour Eau & Rivières :

- Dépasser le seul vocabulaire technique de nos actions pour ouvrir nos manières de parler du/au sensible et accompagner celles et ceux qui cherchent à changer de regard ;
- Travailler à restaurer le sens, révéler ou renouveler les liens des habitants au territoire et à l'eau ;
- Abandonner la salle et le power point et encourager la conversation buissonnière ;
- Restaurer l'altérité, faire avec, s'intéresser à ce que les gens sont et font pour construire l'envie d'aller ensemble ;
- Écrire de nouveaux récits et sortir d'une approche gestionnaire de la gouvernance.

Les Atlas Socio-culturels : des portraits vivants des rivières

Eau & Rivières a poursuivi la mission de coordination régionale des Atlas socio-culturels des rivières de Bretagne en lien avec l'Assemblée permanente des présidents des commissions locales de l'eau de Bretagne (APPCB) et la Région. Elle a assuré, dans ce cadre, un appui méthodologique pour la mise en œuvre de causeries (temps de collectages) et de traversées (balades thématiques) ou autres formats (expositions, temps forts culturels et artistiques...) ainsi qu'un accompagnement à la mobilisation d'acteurs par une communication autour des programmes d'actions de chaque Atlas, et la valorisation de la démarche générale à l'échelle régionale et nationale (journées d'étude, colloques, CGLE, webinaires...). En plus des cinq atlas déjà lancés, un nouvel atlas sur la Rance a vu le jour et de nombreux territoires ont manifesté leur intérêt pour se lancer dans cette démarche.



Atlas du Léguer

Nous avons plus particulièrement accompagné l'Atlas du Léguer avec l'animation d'un ciné-débat autour du film "La Rivière" de Dominique Marchais et la réalisation d'une exposition autour du saumon à la maison du littoral de Ploumanac'h à Perros-Guirec.



Atlas de la Rade de Lorient

Nous avons poursuivi l'organisation de causeries sur la vallée du Scorff. Elles ont donné lieu à la mise en œuvre du "Scorff en fête", événement qui proposait des balades thématiques, un ciné-débat et une exposition des fresques réalisées par Kizzy Sokombé.

Vers une communauté régionale des démarches socio-culturelles autour de l'eau

Pour renforcer la dynamique régionale, une logique de communauté apprenante et de partage de bonnes pratiques a été poursuivie avec les porteurs de projets des cinq territoires d'Atlas (Bélon, Lapic, Léguer, Marais de Vilaine et Rade de Lorient/Scorff/Blavet). Elle s'est notamment traduite par l'organisation de deux webinaires qui ont permis d'ouvrir plus largement cette communauté à d'autres porteurs et typologies de projets, et commencé à constituer un nouveau réseau.

Recherche-action-création (Re)Source

La co-élaboration du projet de recherche-action-création (Re)Source, « Pour une approche culturelle et sensible de nos relations à la rivière au service de la gestion et de la gouvernance de l'eau » a été poursuivie en partenariat avec le laboratoire Espace et société de Rennes 2 et l'Assemblée Permanente des CLE de Bretagne (APPCB), dans le cadre du dispositif TISSAGE « Triptyque Science Société pour AGir Ensemble » de l'université de Rennes. Nous avons pu affiner nos questions de recherche, identifier les territoires d'actions : vallée du Scorff et Abers Wrac'h, les premiers partenaires et les financements, notamment avec l'appel à projet recherche et société de la Région Bretagne. Les premières actions seront lancées en 2025 mais beaucoup restent à construire et le projet est ouvert à toutes celles et ceux intéressés pour le rejoindre.



SANTÉ & ENVIRONNEMENT

La commission santé & environnement s'est réunie à 3 reprises cette année, dont 2 fois avec la commission Eau et agriculture quand il s'agissait d'évoquer particulièrement le sujet des pesticides et celui de l'alimentation. Ces rencontres ont permis de constituer un trait d'union entre les différent.es représentant.es de l'association, que ce soit dans les instances de santé ou plus largement de santé environnement.

Notre participation dans les instances

Cœur de l'activité de notre association, les membres de la commission ont tenté d'influer sur la prise de décision publique dans les domaines des pesticides et de la santé.

Côté pesticides, nous suivons particulièrement la mise en œuvre du plan Ecophyto 2+, devenu en cours d'année 2024 la stratégie Ecophyto 2030. Ce changement de nom révèle aussi un recul des ambitions, suite à la pression mise par une partie de la profession agricole lors des manifestations du printemps 2024. L'une des conséquences en a été le changement d'indicateur principal de suivi passant du NODU (nombre de dose unité) au HRI1 (Indicateur de suivi harmonisé 1) ; une façon de briser le thermomètre. Grâce à notre investissement sur cette question au sein du mouvement FNE, nous avons pu présenter nos doléances à ce sujet à l'INRAE.

Côté santé et santé environnement, nous siégeons dans la majorité des conseils territoriaux de santé (CTS), parfois même au sein des bureaux, rappelant notre leitmotiv : "Un accès à un environnement sain reste la meilleure des préventions". Nous intervenons aussi à d'autres échelons : au sein de la conférence régionale de santé (CRSA) et particulièrement de la commission spécialisée prévention, comme au comité du pilotage du plan régional santé environnement, quatrième du nom. Enfin, nous siégeons également au conseil d'administration d'Air Breizh.

LA COMMISSION

Les pilotes : Pierre Loisel, Guy Le Hénaff. Appui salarié : Dominique Le Goux

Le nombre de membres : 514

La fréquence des réunions : trimestrielle

Les grands thèmes de l'année : Stratégie Ecophyto 2030, appel à manifestation d'intérêt sur l'air, lien santé environnement, instances de démocratie locale de santé (CTS et CRSA)

Approp'eau - Montée en compétences du mouvement FNE sur les pesticides

Appartenir à un mouvement tel que FNE est l'opportunité de trouver de l'écho à nos sujets d'intérêt, de confronter nos points de vue et de renforcer le portage de notre plaidoyer à l'échelon national. C'est ce qui a été le cas pour la thématique de la protection de l'eau vis-à-vis de la pollution par les pesticides. Si la question n'était pas tout à fait orpheline au sein du mouvement, il était nécessaire de partager l'expertise afin de faire monter en compétence le plus grand nombre.

C'est ainsi qu'a été construit le projet Approp'eau qui s'est attaché, dans un premier temps, à proposer un cycle de 3 webinaires traitant, tout à la fois, de la partie réglementaire, d'un état des lieux et d'une présentation des alternatives. La deuxième étape a été entamée fin 2024 et se poursuivra en 2025. Elle s'attachera à la rédaction d'un plaidoyer commun sur la protection des captages d'eau vis-à-vis des pollutions diffuses dues aux pesticides.



À venir en 2025, des mesures citoyennes sur la qualité de l'air

Notre association a répondu à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur la qualité de l'air, proposé par France nature environnement (FNE) et nous avons été retenus ! Celui-ci sera mis en œuvre pour sa plus grande partie durant l'année 2025.

Même si nous en serons chefs de file, nous ne porterons pas seuls cette initiative : Clim'actions et FNE Bretagne seront aussi parties prenantes, donnant une dimension fédérale à cette action.

Concrètement, il s'agira de mettre sur pied et d'animer des réseaux de citoyens et citoyennes autour de l'accueil temporaire de 3 capteurs d'air (2 pour Eau & Rivières et 1 pour Clim'actions). Il devrait y avoir un capteur en Finistère, un en Côtes d'Armor et celui géré par Clim'actions à Vannes. Ces capteurs seront en capacité de mesurer la présence de dioxyde d'azote (NO₂), de particules fines (PM 2,5) et d'ozone (O₃). Pour l'un d'entre eux nous profiterons également d'une cartouche permettant la mesure de l'ammoniac. Le matériel devrait nous parvenir en fin de printemps (période la plus favorable pour la mesure de l'ammoniac) et rester à demeure 15 jours. Ils rejoindront ensuite les 2 autres régions lauréates de l'AMI.

Bien évidemment nous échangerons régulièrement avec la coordination nationale pour la mise en œuvre de cette action et participerons à la journée nationale de la qualité de l'air, le 14 octobre 2025.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2027

- Promouvoir le lien santé environnement, le droit à un environnement sain et au bien-être procuré par l'accès à la nature, dénoncer les impacts d'un environnement pollué (eau/air/sol)
 - Intégrer en particulier les sujets eau potable, pesticides, algues vertes, ammoniac : communiquer et informer la population ;
 - Développer les ponts, partages, travaux communs au sein d'Eau & Rivières avec les autres commissions thématiques et la commission éducation à l'environnement.
- S'assumer comme tête de réseau santé & environnement au sein de FNE Bretagne, renforcer le travail inter-associatif, particulièrement avec les associations de consommateurs et de malades.



AGRICULTURE & EAU

L'année 2024 a été marquée par de nouvelles crises agricoles qui ont abouti à des simplifications administratives et des régressions environnementales sans précédent. Sans précédent également, le recul du syndicat majoritaire lors des élections aux chambres d'agriculture au profit d'un autre syndicat agricole qui revendique ouvertement la destruction du vivant. Eau & Rivières a tenté de montrer une autre voie, avec les acteurs du monde agricole, pour défendre les milieux aquatiques et le vivant face aux attaques de toutes parts.

Nitrates : entre concertation et juridictions

Après la signature du 7ème programme d'action régional Nitrates en mai, notre association a poursuivi son action juridique pour réclamer un texte plus ambitieux répondant aux injonctions du tribunal administratif de juillet 2023.

En parallèle, et dès février, le Préfet a invité notre association et la Chambre d'agriculture à une discussion de fond sur de nouvelles mesures plus efficaces et plus lisibles. Ces échanges ont demandé un travail important de la part de l'équipe salariée et bénévole et ont permis de mobiliser nos partenaires dans la réflexion. Cette concertation a abouti à des propositions qui sont toujours sur la table (notamment un nouvel indicateur permettant d'apprécier les excès d'azote).

L'année 2025 devrait permettre d'être fixés quant à l'ambition réelle des parties prenantes.

Par ailleurs, les recours plus généraux, engagés en 2022 pour demander une réponse efficace de l'État face à la pollution aux nitrates en Bretagne, qui permette de répondre aux objectifs européens (directive cadre sur l'eau et directive nitrates) sont toujours en attente de jugement.



LA COMMISSION

Les pilotes : René Kermagoret, Jean Peuzin et Estelle Le Guern

Le nombre de membres : 878

Le comité restreint : 54

La fréquence des réunions : biannuelle (avec la commission Santé)

Les grands thèmes de l'année : bocage, pesticides, nitrates, méthanisation, agrivoltaïsme, plans d'eau, ammoniac

Contre le rouleau compresseur : des liens avec le monde agricole

Les reculs en matière agri-environnementale ont été nombreux cette année : haies, zones humides, prairies permanentes, restauration de cours d'eau, seuil pour les élevages industriels... en plus des nombreux projets d'extension d'élevages ou de création de méthaniseurs. A chaque consultation ou enquête publique, nous avons tenté de répondre présents.

En parallèle et conformément à nos objectifs stratégiques, nous tissons des liens avec le monde agricole durable, biologique ou paysan, pour soutenir un autre modèle agricole en Bretagne. Participation au collectif MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), et au collectif Paysans de Nature Bretagne, débat sur la suite de la crise agricole lors de notre Fête de l'agriculture à Belle-Isle en Terre, stand et atelier au Salon agricole de la Bio de Retiers, projet de gestion quantitative de l'eau en maraîchage avec le GAB 29... La plateforme regroupant nos 12 organisations agricoles et environnementales poursuit ses travaux et essaie de se structurer pour être, ensemble, plus efficaces face au lobby productiviste.

Mission Bocage



Le groupe de travail bocage, réactivé en juin 2023, est passé de 19 à 54 adhérent.e.s en décembre 2024 (+ 33). Le projet "Citoyen.ne.s Engagé.e.s pour le Bocage" s'est terminé en avril 2024, il continue désormais sous le nom "Les mains dans le bocage" et est financé en partie par la fondation La Poule Rousse. Avec ce nouvel appel, nous avons enregistré une centaine de bénévoles mobilisables et une dizaine de lieux de chantiers possibles. Un chantier d'entretien de haie et de plantation de petits fruitiers a été réalisé à Brasparts. Pour des raisons climatiques, les chantiers initialement prévus en fin d'année se sont décalés en début d'année 2025.

La rencontre avec le grand public et d'autres associations s'est faite lors de la tenue de stands comme à La fête des pommes, du miel et des champignons de St-Rivoal, la Foire de Daoulas etc. Mais aussi lors de ciné-débats comme lors du Festival Alimentterre avec le Cîcodès, les haies bocagères organisé par la Fabriq'. Et également lors de conférences comme celle du festival Le cri du coquelicot à Camors.

Les rendez-vous organisés dans le cadre du volet "Ambassadeur.ice.s" et les entretiens individuels ont permis de sensibiliser, renseigner et former plus de 500 personnes.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2027

- Faire campagne pour une politique agricole et alimentaire durable, en rupture avec le modèle actuel, notamment en appuyant les propositions des organisations professionnelles qui vont dans ce sens, en s'opposant aux dérives de l'utilisation des sols (production d'énergie, imperméabilisation)
 - Accentuer la réflexion et l'action pour la diminution de la pression animale en Bretagne ;
 - Développer la présence d'Eau & Rivières dans les structures d'enseignement agricole sans négliger le milieu de la recherche ;
 - Réaliser des actions communes avec le Groupe bocage en mettant en évidence l'importance des infrastructures écologiques pour l'agriculture durable ;
 - Conserver une expertise technique (ex : nitrates), maintenir une forte capacité d'analyse (scientifiques, agronomes bénévoles et salariés à Eau & Rivières).
- Renforcer les liens avec les structures agricoles qui défendent la transition des systèmes de production et le « revenu paysan ». Développer l'action partenariale : au sein de la fédération FNE Bretagne, du directoire Agri de FNE, et des autres réseaux partenaires.
 - Engager des actions de terrain avec des partenaires agricoles : visites de fermes etc.



CLIMAT

L'année 2024 a marqué le lancement d'une nouvelle commission au sein d'Eau & Rivières de Bretagne : la commission Eau & Climat. Cette commission s'axe particulièrement sur le climat afin de créer une grille de lecture officielle, claire et d'en définir les contours stratégiques.

La commission s'est réunie à deux reprises, une fois en présentiel (le 29 avril 2024) et une fois en visioconférence (le 24 octobre 2024). Différents questionnaires ont été envoyés afin de faire le bilan de cette première année et préparer l'année 2025.

Zoom sur la réunion de lancement de la commission Eau & Climat

Le 29 avril 2024 a eu lieu la première réunion de la commission Eau & Climat. Cette réunion a permis aux bénévoles volontaires d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'eau et le changement climatique. En effet, deux intervenants se sont succédés afin d'introduire le sujet. Il s'agissait de M. Gérard Gruau, membre du Haut Conseil Breton pour le Climat, et de Mme Rosalie Salaun-Gourlaouen, chargée d'animation du réseau REDAGIO. Ces deux experts ont présenté respectivement le changement climatique et son impact sur la ressource en eau, et la gestion intégrée des eaux pluviales.

Suite à ces présentations, les bénévoles d'Eau & Rivières ont eu une présentation des différentes actions menées par l'association sur la thématique, de l'appel à intérêt afin de former un GT qui cherchera à répondre aux questionnements d'entreprises qui souhaitent s'engager face au changement climatique, et enfin une présentation du projet "Ma commune engagée pour l'eau".

Sur la dernière partie de la journée, les bénévoles ont pu travailler sous forme de "brainstorming" afin d'évoquer toutes les thématiques qui leur semblaient importantes à aborder dans cette commission. Trois thématiques sont apparues comme prioritaires :

- La question de la sobriété, de la gestion quantitative de la ressource en eau, qui intègre les économies d'eau ;
- Le sujet agriculture et alimentation ;
- Les solutions fondées sur la nature (SFN) pour une meilleure prise en compte du territoire (aménagement urbain, agricole...).

LA COMMISSION

Les pilotes : Alain Bonnac et Anthony Martin

La fréquence des réunions : 2 à 3 fois / an

Les grands thèmes de l'année : sobriété, solutions fondées sur la nature

Communes engagées pour l'eau

Depuis le 1er janvier 2024, l'association est engagée dans un projet européen porté par la Région Bretagne et nommé "Communes engagées pour l'eau". Son objectif : amplifier les démarches d'économies d'eau en construisant une culture de la sobriété, et repenser l'aménagement du territoire en gérant l'eau à la parcelle.



En pratique, cela passe par l'accompagnement, d'ici fin 2026, de 12 à 15 communes sur l'ensemble de la Bretagne pour réaliser des actions d'économies d'eau auprès des différents usagers de la commune (élus, agents, grand public, scolaires, familles...).

En 2024 :

- 5 communes se sont engagées dans le projet : Perros-Guirec (22), Rostrenen (22), Binic-Etables-sur-Mer (22), Lampaul-Plouarzel (29) et St-Philibert (56) ;
- Les « formations des décideurs » ont été réalisées 4 fois, rassemblant près de 90 personnes ;
- 27 bénévoles se sont impliqués dans le projet ;
- Le premier « défi familles engagées pour l'eau » a été expérimenté auprès de 6 foyers volontaires ;
- 600 personnes ont été sensibilisées grâce à la mobilisation de l'exposition itinérante « la maison des économies d'eau » ;
- Les éducateurs à l'environnement de l'association sont intervenus 17 fois dans 9 écoles pour animer des ateliers pédagogiques auprès d'enfants ;
- Un outil de diagnostic de consommation d'eau des bâtiments publics a été diffusé auprès des mairies ;
- Une campagne de communication régionale a été lancée et a donné lieu à 11 articles de presse.



Et en 2025 ?

Début 2025, trois nouvelles communes se sont engagées dans le projet : Bannalec (29), Carantec (29) et la Roche Maurice (29). L'objectif pour l'année 2025 est d'accélérer les actions à mettre en place dans les communes déjà engagées et de continuer le démarchage pour arriver à l'objectif de 12 à 15 communes.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2027

- Mieux intégrer les problématiques climat dans le fonctionnement et la démarche d'ERB, en s'appuyant en particulier sur la création d'une commission climat et d'un poste de chargé de mission.
- Contribuer à identifier, mettre en valeur, transmettre des exemples de démarches, de mode de production, de modes de vie sobres, désirables et supportables tant par la planète que par nos territoires, en lien avec l'objet social de l'association.



BIODIVERSITÉ

Lancer l'alerte pour sauver le saumon atlantique

Il y a quelques mois, le COGEPOMI Loire-Bretagne a acté l'arrêt de la pêche du saumon pour 2025, suivi par les autres COGEPOMI au niveau national. Les données concernant les populations de saumons dans l'Atlantique Nord sont alarmantes. La population est passée de 7 millions en 1983 à 2,8 millions en 2019, et ce phénomène s'amplifie aujourd'hui avec un effondrement des taux de retour depuis 5 ans.

Les grandes menaces pour le saumon sont l'industrie de l'aquaculture, la pêche industrielle, les changements à grande échelle dans la circulation des courants marins qui affectent la productivité des écosystèmes. En décembre 2023 le saumon atlantique est entré dans la liste rouge des espèces menacées de l'union internationale de conservation de la Nature (UICN).

ERB est intervenu au niveau du COGEPOMI Loire-Bretagne, a adressé une lettre au Préfet de région en 2023 et 2024, a exposé la situation critique du saumon breton et a demandé à ce que toutes les mesures soient prises pour protéger ce grand poisson qui nous alerte sur la destruction des grands écosystèmes terre-mer.

Et pour 2025 ?

Nous allons poursuivre nos actions pour la sauvegarde du saumon et des autres migrateurs. Nous nous interrogeons également aujourd'hui sur les nombreuses pressions dans la zone côtière et en mer, notamment sur l'impact des prises dites accessoires des pêcheries en haute mer et près des côtes par les professionnels et les pêcheurs de loisirs.

Nous souhaitons travailler en multi-partenariats avec les scientifiques, les associations, les entreprises et les collectivités et surtout rencontrer les associations de protection du milieu marin. Nous devons travailler sur un plaidoyer et, plus particulièrement, sur la mise à jour de notre livre blanc sur le saumon atlantique.

LA COMMISSION

Les pilotes : Evelyne Lorphelin, Jean-Luc Pichon et Anouck Bonjean

Le nombre de membres : 37

La fréquence des réunions : deux par an

Les grands thèmes de l'année : le saumon atlantique, l'écologie des lavoirs



DÉCHETS

Notre inquiétude en 2023 sur l'incinération s'est concrétisée en 2024

Le 1er octobre, dans le cadre du comité de suivi du plan régional déchets, nous a été présentée la feuille de route de la région concernant, en particulier, l'incinération. On s'y attendait : sur les 11 incinérateurs existants, il est prévu d'en agrandir cinq et d'en construire trois nouveaux. Alors qu'il faut diminuer les déchets, on va en brûler de plus en plus. Chercher l'erreur. La double gaffe de la Région a été de ne pas anticiper la baisse de l'enfouissement des déchets non valorisables, imposée par la loi de 2015 (Loi dite LTECV) et de continuer à exporter plus de 40 % de déchets ménagers dans d'autres régions. Et depuis 2015 les déchets n'ont pas diminué, faute de prescription du Plan régional déchet. Pire, une nouvelle catégorie d'incinérateurs est apparue, les chaudières de Combustibles Solide de Récupération. Ces CSR sont des déchets secs broyés, contenant plus de plastiques (issus du pétrole) et qui, une fois brûlés, produisent plus de chaleur. Il y a plusieurs de ces projets en Bretagne. Ils plaisent beaucoup aux élus car ils sont exonérés de la taxe sur les pollutions (TGAP). Eau & Rivières a contribué à la première enquête publique sur un de ces projet pour le contester vigoureusement. Encore pire : les biodéchets, maintenant triés à la source, font l'objet d'usines de déconditionnement pour en faire une "soupe" à destination de la méthanisation au lieu de les composter pour ramener au sol breton le carbone dont il a bien besoin.

Un projet d'incinérateur mort-né

L'incinérateur de Plouharnel, un des plus vieux de France, incinère les ordures ménagères résiduelles (environ 28 000 tonnes). Un projet de construction d'un nouveau site, un incinérateur appelé UVE (Unité de Valorisation Énergétique) a fait l'objet d'une étude par un cabinet spécialisé et d'une concertation préalable, avec trois réunions en mars et avril 2024. Ce projet a été vivement critiqué par Eau & Rivières et d'autres associations locales, dont l'association adhérente Zero Waste Pays d'Auray qui a déposé plusieurs contributions, dont un cahier d'acteur. Ce projet absurde a finalement été abandonné avec l'aval de la Région Bretagne. Tout ça pour ça ! La commission déchets va devoir mettre les bouchées doubles pour renforcer son argumentaire et formuler un positionnement clair pour défendre l'environnement.

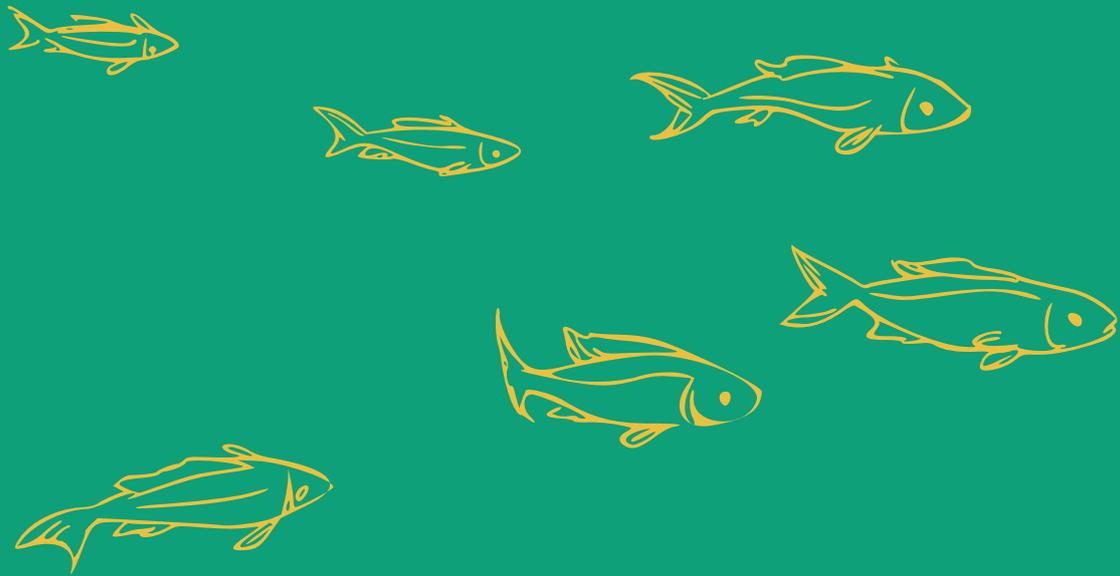
LA COMMISSION

Les pilotes : Jean-Pierre Le Lan

Nombre de membres : 47 dont 20 actifs

Fréquence des réunions : une par an et liste de discussion

Les grands thèmes de l'année : l'incinération



NOS TERRAINS
D'ACTION

TACHENNOÙ
HON OBEROÙ



CÔTES D'ARMOR

La valse des grands projets inutiles ne s'arrête jamais. Elle a été l'occasion, une fois n'est pas coutume, de se réjouir lors de l'abandon de la ferme usine hors-sol portée par Smart Salmon. Mais l'arrivée de nouveaux sujets de contestation n'a pas tardé comme celui d'un nouveau site d'incinération dans le département. Entretenir la flamme de la mobilisation, accompagner la montée en compétence des forces-vives, maintenir des espaces de dialogue avec les décideurs et les services de l'Etat tout en portant des positions parfois fermes ; voilà à nouveau l'exercice auquel la délégation s'est attelée cette année.

Susciter et maintenir le dialogue sur les questions environnementales

Plusieurs de nos représentant.es dans les instances ont passé le relais à de nouvelles têtes. Cela a notamment été le cas pour les commissions locales de l'eau (CLE) des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Baie de Lannion, Baie de Saint-Brieuc et Arguenon -Baie de la Fresnaye ou la commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF).

L'activité de la délégation s'est également traduite par des contributions à différentes enquêtes et consultations, portant sur des sujets aussi divers que des dossiers d'élevages, l'extension de carrières (Glomel et Sévignac), la rénovation d'une station d'épuration (Pont Ezer à Plouisy), l'incinération de déchets (Taden et Planguenoual), mais également de documents d'urbanisme (SCoT du Pays de Saint-Brieuc et PLUi Saint-Brieuc Armor agglomération).

Le département a été concerné par 64 signalements sur le site Sentinelles de la nature ; les atteintes les plus courantes portant majoritairement sur l'utilisation de pesticides (14), le dépôt de déchets (11) et les coupes d'arbres et défrichements (11).

LA DÉLÉGATION

Nombre d'adhérent-es : 310

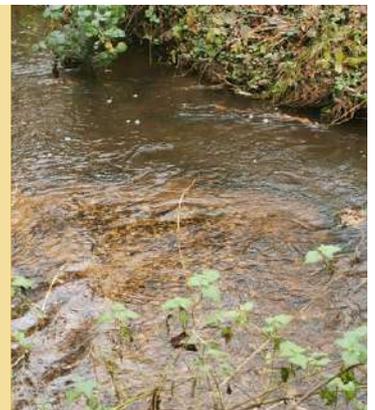
Nombre d'associations membres : 17

Délégués départementaux : Jean-Luc Pichon (Ouest) et Philippe Derouillon-Roisné (Est)

Animatrice vie associative : Dominique Le Goux

Groupes locaux : Baie de Saint-Brieuc et Trégor

Fréquence des réunions : mensuelle (baie de Saint-Brieuc), bimestrielle (Trégor)



Ouf, Smart salmon abandonne !

Le Trieux échappe au pire : la société Smart salmon a retiré sa demande d'autorisation pour l'usine à saumons projetée sur la commune de Plouisy.

Dans l'incapacité de répondre aux demandes de compléments exigés par la Préfecture, la société norvégienne a jeté l'éponge. Elle s'est rendue à l'évidence : le projet était incompatible avec la protection du Trieux et, le territoire était incapable de lui fournir les 600 m³ d'eau par jour nécessaire à l'élevage et à l'usine de transformation des saumons.

De nombreuses organisations s'étaient mobilisées pour faire barrage à ce projet délirant. Eau & Rivières de Bretagne, la fédération régionale de la conchyliculture et la Confédération paysanne se sont réjouies de cet épilogue et ont salué la mobilisation citoyenne ainsi que l'opposition des élus de la commune de Plouisy et de ceux de Guingamp-Paimpol Agglomération.



Cycle Ambasad'eau sur le Guessant



Ambasad'eau est un cycle de rencontres sur un territoire de bassin versant visant à la montée en compétence ou l'actualisation des connaissances des adhérent.es. La fréquence hebdomadaire de ces rendez-vous permet aussi la rencontre entre les adhérent.es d'un même secteur pour des moments partagés.

Notions d'Indice biologique global normalisé (IBGN) pour découvrir comment le petit peuple de la rivière peut indiquer la qualité de l'eau, utilisation de l'outil Sentinelles de la nature et les consultations et enquêtes publiques ont occupé les participant.es pendant les trois premières séances.

Enfin, c'est le long du Guessant, sur la commune de Saint-Trimoël que s'est close cette aventure. Accompagné.es de passionné.es des rivières et particulièrement des membres de l'AAPPMA de Lamballe, les participant.es ont notamment constaté l'attractivité de cette partie du cours d'eau pour les truites en ayant la chance d'observer plus d'une douzaine de frayères.

ASPIRER, BRÛLER

La question de la gestion des déchets a été au cœur des échanges et de la mobilisation en 2024 et le sera encore en 2025. Le projet d'un nouvel incinérateur à Planguenoual a mis le feu aux poudres. Celui-ci était envisagé sans avoir à peine ébauché une politique volontariste de réduction des déchets. Finalement, après moult péripéties sur son emplacement (en lien avec la protection des zones humides), le projet a annoncé être abandonné avant de revenir par la petite porte. Se fera, ne se fera pas ? Difficile de répondre à cette heure. Néanmoins, en parallèle, le projet de modernisation de l'équipement de Taden a été validé par un arrêté préfectoral et un projet de chaudière à combustibles solides de récupération (CSR) est sorti des cartons.

La réduction des déchets semble, elle, ne pas avoir avancé d'un pouce...





FINISTÈRE

L'année 2024 aura été marquée par une vie associative très dense ayant mobilisé de nombreuses et nombreux adhérent-es : les fêtes maritimes, la tournée des plages, la campagne de sciences participatives Quali plage, une journée technique sur les zones humides...

Laiterie SILL à Plouvien, quand les économies d'eau s'invitent, enfin !

Le non respect des volumes prélevés dans l'Aber Benouic a enfin amené l'industriel à renoncer au prélèvement direct pour assurer le refroidissement de ses installations au profit de tours aéroréfrigérantes. Un vrai progrès pour la rivière, avec, à terme, la suppression du barrage qui représente un obstacle pour les poissons.

L'industriel souhaite doubler son activité de production de beurre et développer le séchage du lait. Il va enfin mettre sa station d'épuration aux normes. Mais il lui fallait de l'eau potable en plus : et là, surprise, la collectivité lui a dit qu'elle ne pouvait tout fournir, obligeant l'industriel à faire des économies. Nous estimons que d'autres progrès sont encore sous le coude.

Et puis l'action des associations locales a conduit à faire que le prix de l'eau en gros ne soit pas moins chère que l'eau achetée à d'autres collectivités. Du bon sens, pour que les particuliers ne continuent pas à payer pour les gros consommateurs.

Signalons enfin une pollution juste avant le début de l'enquête : l'investissement nécessaire avait été considéré comme non urgent...

LA DÉLÉGATION

Nombre d'adhérents : 619

Nombre d'associations membres : 31

Délégués départementaux : Laurent Le Berre (Nord) et Nicolas Forray (Sud)

Animateur vie associative : Emma Lemoux

Éducatrices à l'environnement : Anouck Bonjean et Erell Mendil

Groupes locaux : Quimper, Ellé Isole Laïta, Pays de Morlaix

Fréquence des réunions départementales : Premier mercredi du mois, à Brest les mois pairs et à Quimper les mois impairs



La Douffine rouverte aux migrateurs

Le dispositif de franchissement du barrage de Pont de Buis par les grands migrateurs ne fonctionnait plus depuis longtemps. À l'occasion d'une demande d'augmentation de l'activité de Nobel-sport nous avons réclamé, en Coderst, la réalisation de cet ouvrage. En vain. En maintenant la pression et après de multiples tergiversations de l'industriel sur l'ouvrage à réaliser, celui-ci a enfin été mis en demeure de faire le nécessaire pour octobre 2024. Il y a du retard, mais il devrait être fonctionnel au printemps 2025. Efficace ? Un dispositif de comptage est prévu, ainsi qu'une obligation de résultat. À suivre...

Mais nous revenons régulièrement sur le brûlage à l'air libre de déchets de fabrication par l'industriel. À quand la solution, ou la plainte ?



Un hiver très pluvieux : les nitrates au rendez-vous

L'hiver 2023-2024 a été très pluvieux et s'est prolongé tard. Résultat, les fuites de nitrates vers les rivières et la mer ont été au rendez-vous. Les cris de victoire sur la baisse des teneurs de l'année précédente ont disparu. Non, la situation ne progresse plus guère, dans le Finistère comme ailleurs. Comme l'avait relevé la Cour des Comptes, 2015 marque une rupture dans la baisse des teneurs. Nous commençons à en identifier les causes. Par chance l'hiver très tempétueux a permis la dispersion des ulves et évité les proliférations dans le sud du département. Mais la baie de Morlaix voit sa situation se dégrader, ainsi que les sites "classiques" de la côte nord. Le combat continue ! Lisez vos journaux le 14 mars prochain.

Illustration concrète de six ans d'étonnements et d'investigations

En juin 2023 Eau & Rivières de Bretagne a obtenu la condamnation de l'ARS Bretagne pour ses pratiques douteuses qui ont faussé le classement des plages bretonnes. Le profil de baignade 2024 de Penfoul, plage emblématique de l'Iroise, publié en janvier, confirme que les classements des années précédentes avaient bien été artificiellement améliorés ("suffisant" en 2017 et 2018 au lieu de "insuffisant").

Suite au jugement l'ARS avait bien tenté de minimiser les faits, évoquant seulement 1 % de prélèvements écartés "par erreur". Mais ces exclusions concernaient 10 % des plages, avec un ciblage évident sur les plus problématiques. En supprimant ces données l'ARS a artificiellement amélioré le bilan des eaux de baignade de certains territoires bretons.

Ce subterfuge n'a certainement pas profité aux baigneurs, trompés sur la qualité réelle de l'eau.

LA QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE DES COQUILLAGES FAIT BOUGER LES CHOSES

Le suivi des concentrations des coquillages en bactéries (REMI) souligne une grande sensibilité aux pluies de plus de 8 à 10 mm/jour. Les conchyliculteurs mesurent bien la menace des interdictions temporaires, surtout avant les fêtes. Depuis plusieurs années la Préfecture a décidé de mobiliser un nouvel outil : les zones à enjeux sanitaires (ZAES) pour coordonner les actions sur les sources de contamination. D'où des travaux sur les réseaux de collecte, les déversoirs, le traitement des eaux usées, la mise en conformité des assainissements individuels, un peu sur les sièges d'exploitation d'élevage et les cheminements d'animaux.

Dans le même temps personne ne réagit aux augmentations de cheptel dans ces mêmes zones. Les preuves de la responsabilité des épandages de déjections animales s'accumulent mais les pouvoirs publics préfèrent éviter le sujet. Jusqu'à quand ?





LES MARCHES DE BRETAGNE

L'année 2024 aura été une année riche tant pour la sensibilisation du grand public (temps des mares, cinés débats...), la mobilisation sur le terrain (chantiers mares et rivières) et les beaux succès, dont la condamnation de l'entreprise Timac.

Une implication sur tous les fronts

En 2024, les mobilisations de l'année auront été nombreuses et variées. C'est le cas avec le temps des mares, un projet régional qui a été encore largement déployé dans le territoire. Le groupe de travail composé d'adhérent.es et des éducatrices locales a poursuivi ses travaux et a encore amélioré plusieurs jeux et outils sensibilisant au sujet de la mare. Il ont été utilisés lors de plusieurs événements et stands.

La sensibilisation a aussi été au cœur des activités cette année, au travers de l'organisation d'une rand'eau vélo, d'un colloque « Droit et politiques publiques », d'un autre sur les pesticides, d'une dizaine de ciné-débats à travers tout le territoire (Rennes, Guipry-Messac, Chatillon-en-Vendelais, Bréal-sous-Montfort, Redon, Bourgbarré, Bain-de-Bretagne....) et sur des thématiques variées (le lien aux rivières, les pesticides, les mobilisations citoyennes, l'impact des mines...). Les bénévoles ont aussi pu contribuer concrètement à la protection de l'environnement lors de chantiers de création de mares et d'entretien du Couesnon (en soutien à l'AAPPMA d'Antrain).



LA DÉLÉGATION

Nombre d'adhérents : 330

Nombre d'associations membres : 21

Délégué.e.s territoriaux : Evelyne Ollivier-Lorphelin, Christian Desbois, Marie Feuvier

Animatrice vie associative : Pauline Pennober

Educatrices à l'environnement : Michel Riou, Mélissa Chapelain

Groupes locaux : pays de Saint-Malo, sud 35/nord 44

Fréquence des réunions départementales : mensuelle



Du nord au sud des adhérent.es mobilisé.es

Au nord du territoire, l'implication continue sur tous les fronts. Ainsi, en 2024, il a été organisé un ciné débat, une traversée aux cotés de l'association à Vélo Malo, un temps fort autour des mares. Le groupe a aussi travaillé sur la campagne La belle plage, le territoire étant identifié à risques pour plusieurs plages (St-Malo, Dinard...). Ce travail a permis une rencontre avec les collectivités de St-Malo. Le groupe s'est aussi penché sur les questions d'urbanisme (SCoT, PLU de Saint-Malo, projet du terminal du Naye...). Initié en 2024, la validation d'un financement régional en partenariat avec les Vagues, l'atlas poétique de la Rance va aussi pouvoir mettre en action les adhérent.es en 2025. Ci-contre, un nuage de mots clefs relatifs aux actions qui pourraient être développées autour du projet.

Bien que peu nombreux, les adhérent.es du groupe du nord de la Loire-Atlantique se sont mobilisés sur plusieurs évènements (cinés débats, temps d'information sur La belle plage..) et ont continué à se mobiliser sur les dossiers pesticides, carrières...



Des adhérent.es qui portent la voie de l'environnement

2024 a vu les bénévoles s'impliquer dans 55 instances différentes (SAGE, conseils de développement, CDPENAF, CODERST, ABI, Comités de suivi, Codesen...). Cette mission de représentation a nécessité à elle seule près de 1300 heures de travail bénévole ! Cet investissement s'est aussi traduit par une contribution à diverses consultations publiques : demandes de recherches minières, régularisation d'une unité de méthanisation, projet de modernisation du terminal du Naye à St-Malo...

Les atteintes à l'environnement auront encore été trop nombreuses cette année. Elles concernaient des dépôts de déchets, des pollutions de rivières ou des destructions de bocage, telle que celle s'étant déroulée à Lassy et qui a mobilisé Eau & Rivières, Bretagne Vivante et Libre Canut. L'association a aussi déposé plainte pour une pollution de rivière à Argentré-du-Plessis. Certains dossiers ont particulièrement occupé la délégation, comme la révision du SAGE Vilaine qui, après 3 ans de travaux, arrivait dans sa phase finale de rédaction. Mais alors que l'ambition initiale était élevée, des pressions de la FNSEA/JA ont conduit à une révision à la baisse de celle-ci. Eau & Rivières, aux côtés d'autres instances, a dénoncé cette manœuvre des lobbies en rappelant la gravité de la situation et les résultats de la consultation des citoyen.nes qui demandaient, au contraire, plus de protection et d'ambition pour l'environnement. La condamnation de la Timac (qui a fait appel) vient aussi reconnaître 10 ans de mobilisation des militant.es.

MINES : NI ICI NI AILLEURS

Difficile de passer à côté de ce dossier ayant débarqué en plein été et mobilisant depuis largement la délégation. Il s'agit de la demande, par une entreprise canadienne basée aux Bermudes, de trois permis exclusifs de recherches minières dont deux concernent le territoire (Taranis au nord de Redon et Bélénos à l'est de la Loire-Atlantique).

L'investissement de notre association s'est concrétisé par la création d'un webinaire, la contribution aux consultations du territoire et de nombreux échanges avec les élu.es des territoires concernés. Depuis la rentrée la mobilisation s'est poursuivie avec l'organisation d'une soirée d'information en octobre à Langon, où étaient présentes plus de 200 personnes, et un ciné-débat en décembre à Redon. La mobilisation continue de prendre de l'ampleur, tant auprès des habitant.es que des élu.es du territoire. Pour Eau & Rivières il n'y a ni mine propre, ni après-mine heureux. Un territoire miné est un territoire sacrifié.





MORBIHAN

En 2024, après de multiples atteintes au droit de l'environnement et des pollutions importantes liées aux eaux pluviales, la délégation du Morbihan poursuit son action, tant dans le dialogue environnemental que dans la sensibilisation auprès de publics variés et avec des pratiques novatrices.

La méthanisation, un sujet toujours prégnant

L'enquête publique dans le cadre de la contestation de la régularisation de l'exploitation d'Arzal, qui a eu lieu en fin d'année, et l'immense mobilisation des bénévoles sur le sujet montrent, malgré l'opacité sur ce sujet, qu'il mérite notre énergie. En 56, ce sont 4 dossiers en cours de contentieux : Banalec, Arzal, Chapelle-Neuve et Kervignac.

Le travail collectif pour échauffer un avis en enquête publique est un exercice très rassembleur et un moyen de se motiver face aux dossiers d'une certaine technicité, toujours trop volumineux... À plusieurs, on va plus loin et on arrive à prendre la tangente.



LA DÉLÉGATION

Nombre d'adhérents : 282

Nombre d'associations membres : 26

Délégué départemental : Pierre Loisel

Animatrice vie associative : Maëlle Turriès

Éducatrices à l'environnement : Tatiana Auffret et Axelle Bereza

Groupes locaux : Scorff/Blavet aval et amont, Ellé-Isole-Laïta

Fréquence des réunions départementales : mensuelle



Relance des projets miniers, découverte d'Epona, puis de Taranis et Belenos

C'est sur le territoire de la ria d'Étel que le réveil des projets miniers a vu le jour en Bretagne : une annonce de mise en concurrence publiée au journal officiel, qui n'a pas échappé à nos sentinelles ! Depuis, branle-bas de combat, nos bénévoles expérimentés du combat des années 2015 ont su réenclencher les outils de la mobilisation et du partage des informations sanitaires et environnementales, tout en rattachant de nouveaux bénévoles qui s'impliquent avec une belle énergie. Nouveau combat, nouvelle cohésion aussi.



L'école du Dehors : deux projets expérimentés avec Lorient Agglo et l'ARS Bretagne

L'école du dehors motive bon nombre d'enseignants. À l'école privée Notre-Dame-du-Voeu à Hennebont se sont quatre classes qui ont rejoint le projet de l'école du dehors en choisissant d'être accompagnées par une éducatrice à l'environnement tout au long de l'année scolaire 2024-2025. Les élèves du CP au CM2, en passant par la classe Ulis, découvrent l'apprentissage en plein air.

Du côté de Lorient Agglo deux classes ont été accompagnées. Une classe de maternelle GS à Guidel et une classe double niveau de CP-CE2 à Pont-Scorff. Le projet a débuté, avec un accompagnement, à l'automne et les enseignantes vont poursuivre l'aventure en toute autonomie sur le printemps.



AMBASSAD'EAU RIA D'ETEL

En 2024, en Morbihan, le projet Ambassad'eau s'est déroulé sur la Ria d'Étel. Ce programme de formation a vocation à transmettre les bases de la connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques (cours d'eau, zone humide, bocages...) et de leur gouvernance, ainsi que de faire connaître nos modes d'actions : dialogue environnemental (instances), avis aux enquêtes publiques et autres procédures de démocratie environnementale, ainsi que la plateforme Sentinelles de la nature. Pour cette édition nous avons intégré, autant que possible (c'est à dire au cours de toutes les séances), la dimension sensible. Car de notre point de vue l'attachement aux milieux naturels est tant un levier d'action qu'un fait aussi sérieux que les faits scientifiques et techniques. Les participant.es ont été très motivé.es et la plupart sont actifs soit dans le groupe de travail permis minier, soit en sentinelles, soit en représentation dans les instances locales.

Prochaine étape : le groupe local Ria d'Étel.





CENTRE RÉGIONAL D'INITIATION À LA RIVIÈRE

Cela fait maintenant 3 ans que notre association gère l'ensemble du Centre régional d'initiation à la rivière (Crir) et organise près de 6 000 nuitées/an dans le cadre de séjours d'éducation à la rivière. Cette gestion globale n'est pas sans conséquence sur notre organisation et sur l'évolution de nos postes d'encadrement. Depuis 3 ans nous montrons notre capacité à gérer l'ensemble de l'activité avec une fréquentation parmi les meilleures depuis la création du Crir. Cette gestion bénéficie heureusement de l'accompagnement de l'agglomération sous la forme d'une subvention d'équilibre et d'une poursuite des investissements nécessaires à un tel équipement.

Les chiffres clés

- 3571 personnes sensibilisées et 420 accompagnateurs dans le cadre des séjours ;
- 7 170 journées animations au centre ou lors d'actions décentralisées sur les bassins versants des Côtes-d'Armor ;
- 146 groupes accueillis pour un total de 5 929 nuitées.

Les autres actions du centre

Le Crir c'est surtout l'accueil de classes de rivières et de séjours de loisirs mais c'est également :

- l'animation de journées de découverte du Trieux et du Leff, dans le cadre de conventions passées avec Guingamp Paimpol Agglomération et Leff Armor communauté ;
- l'organisation de formations (formation d'enseignants, d'animateurs...) ;
- l'accompagnement de plusieurs classes dans le cadre l'école du dehors ;
- la participation au collectif classe nature en Bretagne et la rédaction d'une brochure de valorisation des séjours ;
- la création, la diffusion d'une nouvelle malle Gaspido et la formation des acquéreurs ;
- la gestion de l'exposition itinérante sur les économies d'eau au niveau régional ;
- l'organisation de la Fête du jardinage et de l'agriculture avec l'aide de nombreux bénévoles ;
- la gestion et l'animation de la station sports et nature (voir ci-dessous) ;
- l'organisation et l'animation d'un programme de découverte de la nature pour les familles (545 personnes en 2024) ;
- la gestion et l'animation de l'aquarium des curieux de nature.

La station sports & nature mobilise les familles

Eau & Rivières de Bretagne gère, pour trois années supplémentaires, la station sports & nature basée à Belle-Isle-en-Terre. Cette dernière a pour particularité de rayonner sur l'ensemble du territoire de Guingamp Paimpol Agglomération, tout en se concentrant plus particulièrement sur les communes moins pourvues en activités et animations. Dans le projet stratégique de l'association la station répond aux objectifs d'élargissement des publics et d'actions de territoire en lien avec les élu.es.

En 2024 la station sports & nature a :

- Développé des programmes d'animations pour les familles à l'occasion des vacances ;
- Animé la station VTT en en faisant la promotion et en louant des vélos, VTT, VTT électriques ;
- Créé des parcours de courses d'orientation et des chasses aux trésors ;
- Mis en place la fête des sports nature et de la mare ;
- Participé à des événements ;
- Animé les séances de VTT et de kayak pour les séjours de classe de rivière.

Les chiffres clés :

- 54 animations et 1 504 participant.es aux animations familles dont 350 à la fête des sports et de la mare ;
- 222 locations de vélos et VTT ;
- 538 enfants encadrés dans les classes de rivières et séjours de loisirs ;
- 13 communes concernées.

1 504 participant.es



La 20ème fête du jardin et de l'agriculture

Notre association a organisé, le 12 mai 2024, la 20ème Fête du Jardinage et de l'agriculture à Belle-Isle-en-Terre. Près de 3 500 visiteurs ont déambulé autour du Crir pour participer à la bourse aux plantes, aux ateliers (349 personnes), aux animations enfants, aux conférences (280 personnes), aux spectacles (310 personnes) ou tout simplement pour découvrir les producteurs locaux. La Fête du jardinage est le plus gros événement organisé par notre association autour d'un enjeu majeur : notre agriculture et notre alimentation. Nous devons saluer l'engagement des nombreux bénévoles qui font vivre cet événement depuis 20 ans.

Nous fêterons le 11 mai prochain la 21ème édition. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !



UNE ANIMATION ORIGINALE

Cette activité a pour objectif de faire comprendre aux enfants et aux plus grands comment l'énergie hydraulique était utilisée pour faire fonctionner les moulins. Mais elle a avant tout pour objectif de faire en sorte que les enfants puissent coopérer pour construire une roue.

Elle se déroule en 4 phases :

1. La première, à l'aide d'une maquette, permet d'expliquer le fonctionnement d'un moulin à farine.
2. La seconde : chaque groupe doit construire sa roue à partir d'un mode d'emploi.
3. La troisième phase se déroule sur le terrain : il faut réussir à faire tourner sa roue !
4. La dernière est consacrée aux questions et aux impacts des moulins.





L'AQUARIUM DES CURIEUX DE NATURE

L'aquarium des curieux de nature est un très bon outil pédagogique pour faire découvrir les poissons et les milieux naturels aquatiques de Bretagne, et un bel atout touristique dans un territoire rural assez dépourvu en la matière. C'est, de surcroît, le dernier aquarium d'eau douce des Côtes d'Armor et l'un des derniers de Bretagne.

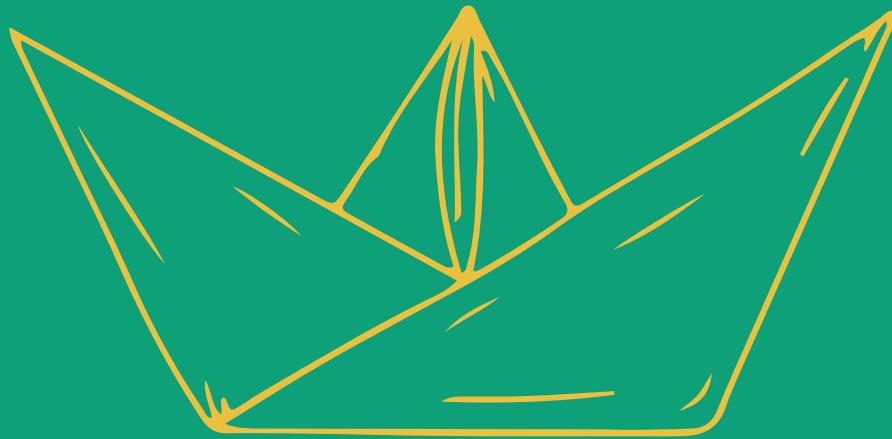


4047
visiteurs et
visiteuses

Une fréquentation en baisse pour un équipement qui attend une rénovation complète

Le nombre de visiteurs total (4 047) a baissé de 17 % par rapport à l'an passé (4 893) et reste inférieur à la moyenne des 14 dernières années (4 565 visiteurs de 2010 à 2024). Cette baisse concerne tous les publics accueillis (- 12 % de touristes et - 23 % de scolaires). Cette baisse s'explique par au moins quatre facteurs :

- Des séjours scolaires globalement plus courts au CRIR, avec des enseignants qui ne prennent pas l'option aquarium et qui privilégient d'autres thèmes ;
- Une baisse globale de fréquentation touristique en Côtes d'Armor ;
- Des actions de communication insuffisantes malgré une belle initiative d'affichage sur les abris bus du département en partenariat avec le CD 22 ;
- Une structure vieillissante qui a besoin d'être renouvelée depuis au moins 4 ans. L'agglomération a plutôt donné des signes positifs en la matière mais pas encore de fumée blanche pour un démarrage des travaux.

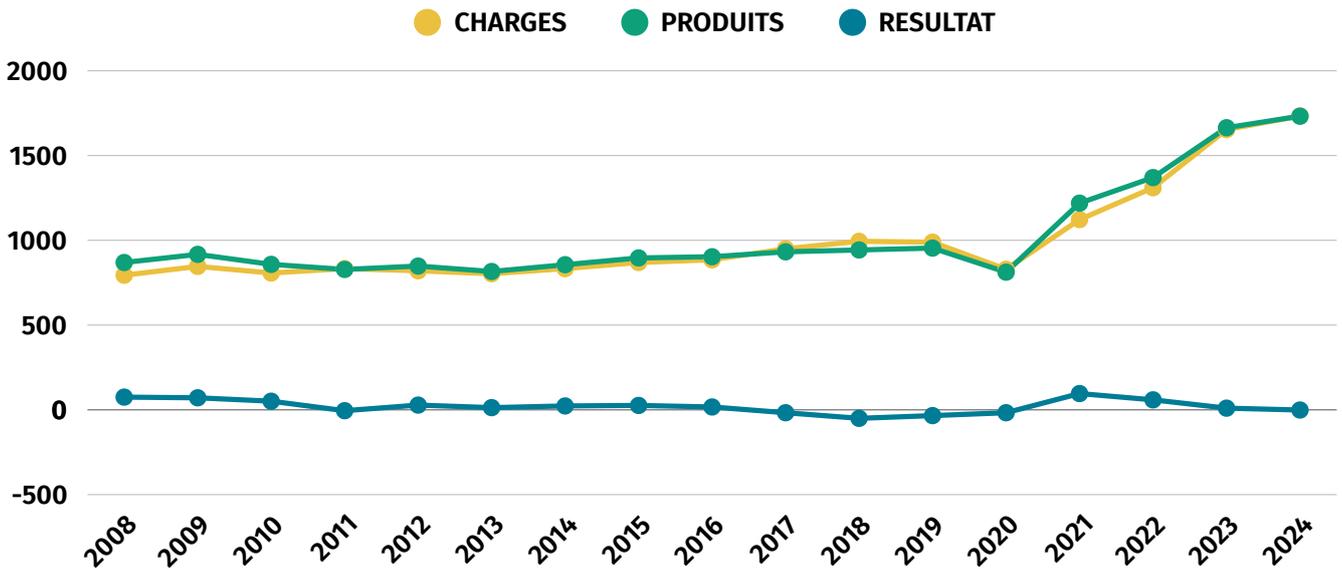


NOS FINANCES

HON ARC'HANT

LE COMPTE DE RÉSULTATS 2024

Le compte de résultat 2024, hors contributions volontaires, s'établit à 1 731 908 € (1 664 490 € en 2023) et présente un résultat légèrement négatif de - 1 224 € (+ 10 920 € en 2023), et très proche de l'équilibre. Du point de vue budgétaire l'année 2024 a été marquée par une augmentation des charges liées à la création de nouveaux postes et à plusieurs départs ou remplacements. Les recettes ont augmenté avec le développement des ressources issues du mécénat et la mise en place de deux nouveaux projets, Eau & Culture et Communes Engagées pour l'Eau.

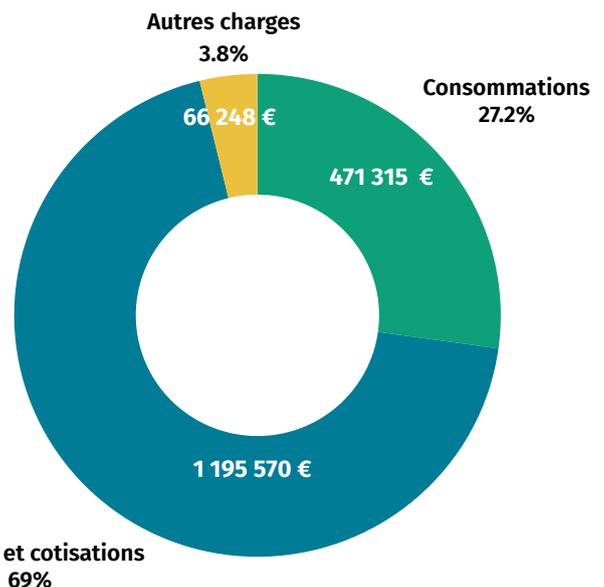


Nos charges ont augmenté de 79 564 €

Les salaires et cotisations représentent 69 % de nos dépenses.

Les salaires et cotisations ont augmenté de 100 301 € avec pour principales évolutions :

- L'augmentation du nombre de salariés: nous sommes passés de 23 CDI + 7 CDD, à 27 CDI + 6 CDD ;
- La création de 3 nouveaux postes (juridique, financier et chargé de mission): + 55 434€ ;
- Transformation d'un CDD en CDI ;
- Les indemnités liées aux départs: + 30 784€ ;
- Les évolutions conventionnelles (ancienneté, maîtrise prof., valeur du point...) et individuelles ;
- Une prime versée aux salariés pour 13 441 €.



Les consommations représentent 27,2 % de nos charges.

Elles ont baissé de 28 943€ (-5,8%) :

- Il n'y a pas eu de versement pour le fond de dotation (-15 000€) cette année
- Diminution des achats (-34 227€ / -16.1%)
- Augmentation du coût des locations (+6 459€ / +19,2%) et des frais de déplacements (+ 9 062€ / + 9,1%)

Les autres charges représentent 3,8 % du total.

Il s'agit principalement d'impôts et taxes (4 925€), de dotations aux amortissements (10 730€), et de provisions dans le cadre de litiges et affaires juridiques (38 500€).

Nos produits ont augmenté de 67 418€

Nos productions représentent 36 % de nos produits soit 617 821 €. Elles sont stables en valeur par rapport à l'année dernière.

Les aides publiques représentent notre 2ème poste de produits mais diminuent de manière progressive (34 % cette année, 37 % en 2023, 42 % en 2022). Elles baissent en valeur de - 28 857€ (-5 %) pour s'établir à 585 694€.

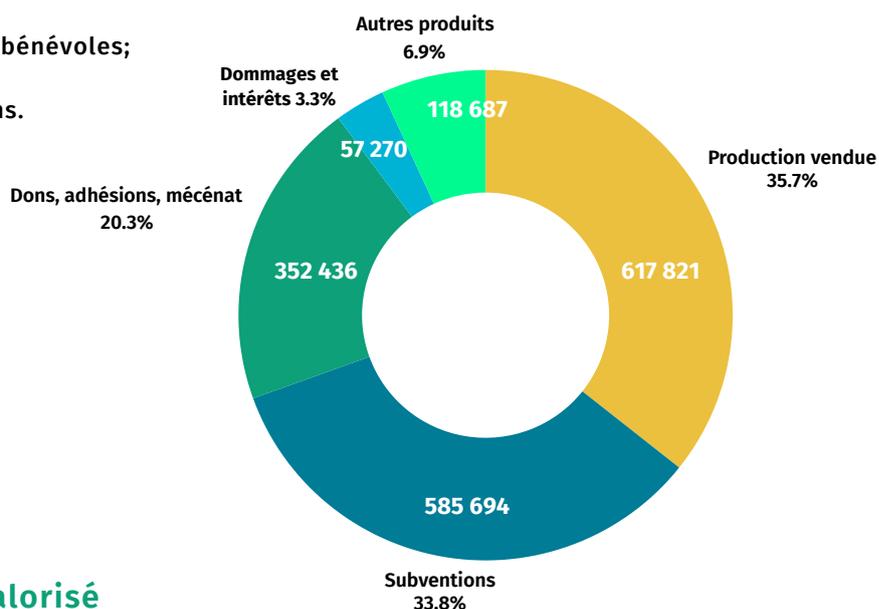
Les dons, adhésions et mécénat ont augmenté et représentent 20,3 % de nos produits (+40 247€ / +12,9 %) :

- 65 383€ pour les dons;
- 35 123€ pour les abandons de frais bénévoles;
- 48 128 € pour les adhésions;
- 194 553 € des mécènes et fondations.

Les dommages et intérêts

atteignent 57 270€ cette année, mais la majorité de ces recettes est provisionnée en raison des appels en cours.

Nous avons repris une provision pour risque pour un montant de 67 943€. Cette dernière vient abonder les produits.



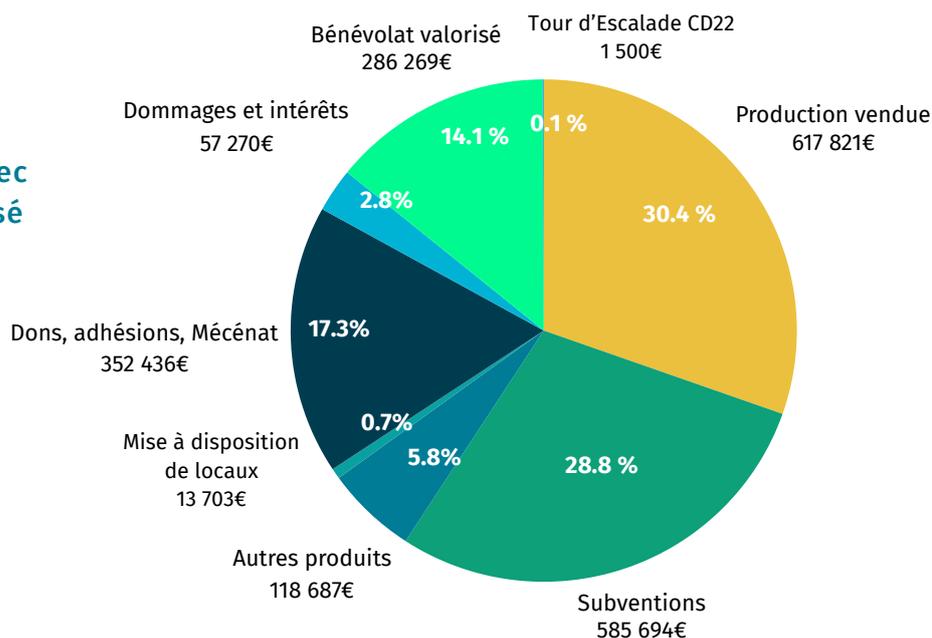
Une stabilité du bénévolat valorisé

La valeur du bénévolat valorisé est stable et s'établit à 286 K€ en 2024. Elle représente l'équivalent de plus de 18 000 heures de travail, soit l'équivalent de 11 emplois à temps plein.

Sans vous nous ne pourrions conduire toutes les actions présentées dans le rapport d'activité et l'association n'aurait pas la force qui est la sienne aujourd'hui. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui œuvrent à tous les niveaux pour amplifier notre action de veille citoyenne.

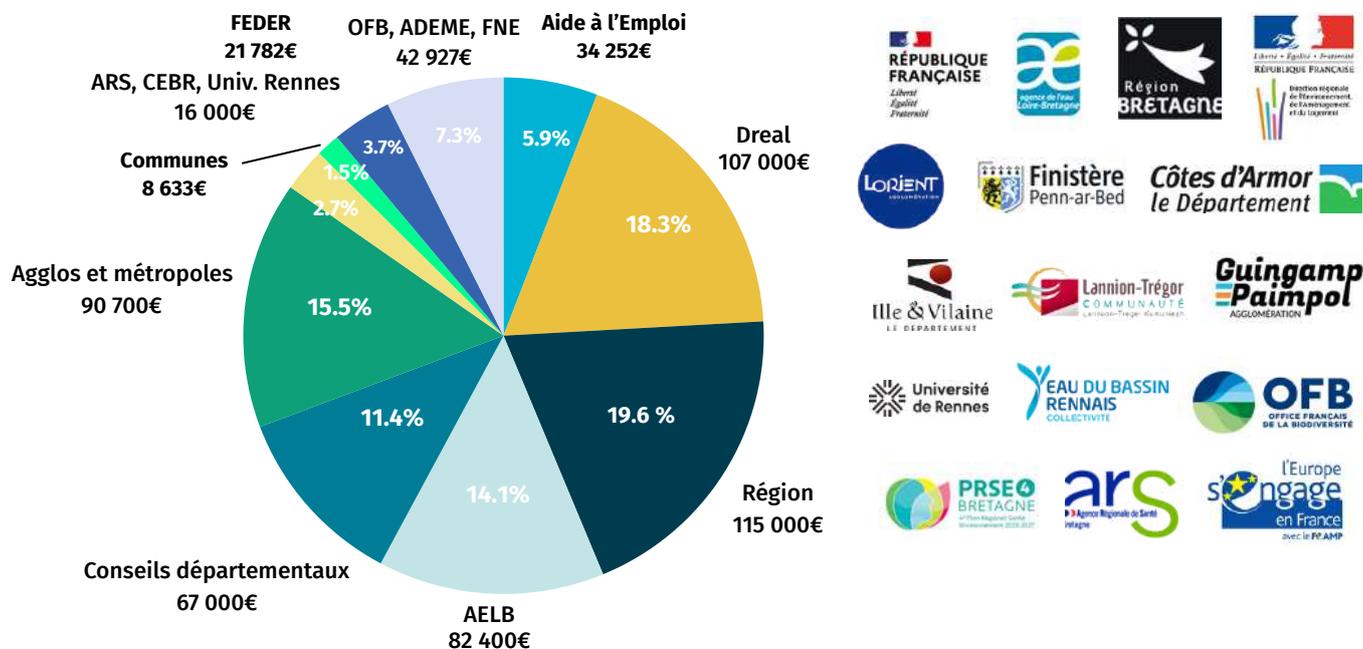
Comme chaque année l'implication bénévole demeure sous-évaluée car nous n'avons pas toujours toutes les remontées du terrain et l'ensemble des données, merci à tous ceux qui font l'effort de nous remonter leurs contributions.

Répartition des produits 2024 avec bénévolat valorisé



NOS FINANCEURS PUBLICS

Une action reconnue et soutenue par de nombreux partenaires publics



Des aides en baisse de -4.7 % (-28 857 €) pour un total de 585 694 €

Nos aides sont toujours d'une grande diversité et se caractérisent par :

- Les aides de nos partenaires historiques (Région, Dreal, AELB) qui représentent 52 % de nos aides publiques (-10 514 €) ;
- Les aides des départements diminuent également de - 5 800 € ;
- Une baisse des aides des agglomérations de - 7 870 € ;
- La fin de certaines aides à l'emploi pour - 12 418 € ;
- L'achèvement de certains projets subventionnés, compensé par de nouveaux projets et actions pour + 39 782 € (Communes Engagées pour l'Eau).

Outre les éléments précédemment présentés, l'exercice se caractérise par :

- un résultat d'exploitation négatif de - 6 903 € (contre - 17 118€ en 2023 et + 52 036 € en 2022) ;
- un résultat financier de 21 222 € ;
- un résultat exceptionnel négatif de -11 036 € (+ 19 551 € en 2023).

Nous tenons à vivement remercier les 120 communes et collectivités locales qui nous versent une subvention de fonctionnement en 2024.

Acigné, Allaire, Auceleuc, Baden, Baud, Berrien, Billiers, Brasparts, Brest, Brest métropole, Briec, Brusvily, Caro, Chanteloup, Chantepie, Chevaigné, Cléguérec, Clohars-Carnoët, Clohars-Fouesnant, Coadout, Combrit, Commana, Ergué-Gabéric, Férel, Fouesnant, Gâvres, Gestel, Glomel, Gouesnou, Guern, Guingamp, Guingamp Paimpol Agglomération, Inguiniel, Jugon-les-Lacs, Kergrist, Kermaria-Sulard, Kermoroc'h, Kervignac, La Chapelle-Thouarault, La Dominelais, La Feuillée, Lanester, Langueux, Lanmeur, Lannion, Le Conquet, Le Folgoët, Le Hinglé, Le Sourn, Le Vieux-Marché, Lescouët-Gouarec, Loc-Envel, Lorient, Locmiquelic, Loperec, Louvigné-de-Bais, Malguenac, Mellac, Mellionnec, Milizac-Guipronvel, Muzillac, Peumérit-Quintin, Plémy, Plérin, Pleslin-Trigavou, Pleubian, Pleurtuit, Pleuven, Ploeren, Plougasnou, Plougouven, Plouguerneau, Plouguiel, Plouhinec, Plouigneau, Ploumagoar, Ploumilliau, Plounéour-Ménez, Plounérin, Plourin-les-Morlaix, Pommerit-Le-Vicomte, Porcaro, Quessoy, Quéven, Quimper, Quimperlé, Quistinic, Rennes, Riantec, Roscanvel, Saint-Brieuc, Saint-Coulitz, Saint-Hélen, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Lunaire, Saint-Nolff, Saint-Péran, Saint-Philibert, Saint-Quay-Perros, Saint-Senoux, Saint-Thuriau, Saint-Vran, Saint-Yvi, Taden, Telgruc-sur-Mer, Trédrez-Locquémeau, Tréffiagat, Treffléan, Treflez, Tréguieux, Tremel, Trémereuc, Tréméven 22, Tréméven 29, Tréogat, Tréouergat, Trévargan, Vannes.

NOS PARTENAIRES PRIVÉS

De nouveaux partenariats pour renforcer nos actions

L'année 2024 a été une belle année pour la levée de fonds privés, marquée par de nouvelles opportunités de partenariat qui ont renforcé nos actions en faveur de l'eau et de l'environnement. Le lancement de la campagne de science participative "Qualiplage" a notamment bénéficié du soutien de Patagonia, du programme 1 % pour la Planète et de la Fondation Lemarchand. Ces deux dernières nous ont déjà accompagnés en 2023 pour notre démarche des atlas socio-culturels des rivières et nous sommes heureux de poursuivre cette collaboration. Nous avons également pu compter sur l'engagement de la réalisatrice finistérienne Anne Sarkissian et de l'agence de communication rennaise Les Raisonné.e.s, qui nous soutiennent pour la production de spots publicitaires diffusés sur les chaînes de France Télévision et Radio France. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets des chaînes visant à mettre en avant notre campagne La Belle Plage. Les spots seront diffusés en mars et avril 2025. Par ailleurs, l'émergence de nouveaux projets au sein d'Eau & Rivières, notamment le projet (Re)Source, nous a permis de développer des synergies avec des acteurs privés partageant nos valeurs. C'est notamment le cas de la Fondation Yggdrasil, jeune fondation engagée en faveur de l'environnement, qui va soutenir le projet sur trois ans et participer aux événements organisés dans ce cadre.

Maintenir la dynamique de levée de fonds privés

Le généreux soutien du fonds de dotation La Poule Rousse joue un rôle essentiel pour le développement de nos actions, notamment pour le projet "Les Mains dans le Bocage" ainsi que pour notre travail juridique. L'engagement de son fondateur, Christophe Winckler, est un atout précieux pour l'association. Depuis plusieurs années, la collecte fonds privés est en constante augmentation au sein d'Eau & Rivières, et nous espérons maintenir cette dynamique malgré les défis à venir. Certains partenariats arrivant à leur terme, il est essentiel de poursuivre nos efforts pour pérenniser nos actions en faveur de l'eau et de développer de nouveaux projets. Pour cela nous faisons appel à la mobilisation des bénévoles souhaitant apporter leur soutien à la cellule mécénat afin de développer nos partenariats et de renforcer la collecte de fonds privés. Ensemble, continuons à agir pour la préservation de l'eau et de nos rivières !

Merci !

Plus largement, nous tenons à remercier très chaleureusement l'ensemble de nos partenaires et mécènes qui nous ont soutenu en 2024. Le mécénat représente, en 2024, 194 553€ en faveur des actions d'Eau & Rivières.



Nos donateurs

Nous enregistrons également des dons de particuliers pour un montant de 65 383 €. Près de la moitié des dons se font lors de l'adhésion. Le don médian est de 50 € et le don moyen est de 80 €.

Un grand merci à tous nos donateurs, mécènes et financeurs, ainsi qu'à la cellule mécénat, très investie dans la collecte de fonds.

BIOBLEUD, LA PÂTE À TARTE BIO ENGAGÉE

Portrait | Elodie Coquerelle, responsable RSE chez Biobleud

L'eau est un sujet au cœur des préoccupations de Biobleud ?

L'eau, un enjeu mondial, un enjeu national, un enjeu de nos territoires. L'eau est une ressource vitale précieuse, à chérir tant pour sa qualité que pour sa quantité. Chez Biobleud les enjeux environnementaux font partie intégrante de la stratégie d'entreprise. De par son activité 100 % bio et ses engagements environnementaux, Biobleud participe au maintien d'une agriculture biologique durable et pérenne qui préserve la ressource en eau de notre territoire.

L'entreprise a choisi d'utiliser le sujet de l'eau comme fil rouge de l'année 2024 pour sensibiliser ses salarié.es, comprendre les enjeux "eau" du territoire et travailler sur les liens entre Biobleud et la ressource.



Comment est né votre partenariat avec Eau & Rivières de Bretagne ?

Nous avons fait le choix de soutenir localement des associations qui œuvrent pour des causes en lien avec notre raison d'être et les valeurs de l'entreprise, telles que la préservation de l'environnement.

En 2020, suite à l'intégration de la protection et restauration de la biodiversité dans la feuille de route stratégique de Biobleud, nous avons souhaité soutenir Eau & Rivières de Bretagne dans ses missions de protection et de défense de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Conseilleriez-vous à d'autres entreprises de s'engager aux côtés d'Eau & Rivières de Bretagne ?

Notre territoire breton est malheureusement particulièrement concerné par la dégradation de la qualité de l'eau, qu'on parle de nitrates et d'algues vertes sur les plages, ou de résidus de pesticides dans l'eau du robinet. Évaluées en 2017 par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, seules 32 % des eaux de surface (cours d'eau, plans d'eau et eaux littorales) étaient en bon état écologique en Bretagne.

Il est important que les entreprises s'engagent auprès d'associations telles qu'Eau & Rivières de Bretagne pour mener le combat de protection de notre bien commun : l'eau.

LE FONDS DE DOTATION POUR L'EAU ET LES RIVIÈRES DE BRETAGNE

Grâce à des dons, legs ou assurances-vie, ce fonds permet d'assurer la pérennité des missions de l'association, tout en bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux. Chaque contribution est intégralement dédiée aux actions d'intérêt général d'Eau & Rivières de Bretagne, garantissant ainsi un impact concret et durable pour les générations futures.

Pour plus d'informations, contactez Anaïs, chargée de mécénat et dons, au 06 59 78 18 20 / anaïs.tremel@eau-et-rivieres.org

Et rendez-vous sur www.eau-et-rivieres.org/fonds-de-dotation

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

CHARGES		PRODUITS	
Matières premières	3 963	Animations CRIR	511 827
Prestations de services	84 821	Animations Antennes	213 040
Achats Matières et Fourn.	169 073	Projet Eau & Culture	104 073
Sous-traitance	28 963	Projet Communes Engagées	191 566
Locations	49 835	Projets FNE	26 980
Entretien & réparations	13 867	Autres Projets	2 500
Assurances	15 550	Subvention DREAL	107 000
Documentation	10 229	Subvention AELB	94 000
Honoraires	34 182	Subvention Région	115 000
Publicité & publication	2 275	Subvention communes	16 583
Déplacements	111 580	Adhésions	44 239
Frais postaux	10 210	Dons, Legs, Abandons de frais	96 907
Télécommunications	6 875	Mécénats	210 485
Services bancaires	3 000	Autres Produits	46 213
Cotisations	4 203	Produits financiers	18 000
Dotation amortissements	9 262	Indemnités de justice	31 000
Impôts	3 899	Autres Produits Except.	11 000
Charges de personnel	1 312 856	Mobilisation de nos réserves	34 230
TOTAL CHARGES	1 874 643 €	TOTAL RECETTES	1 874 643€

Bénévolat	286 269
Locaux mis à disposition	13 703
Tour d'escalade CD22	2 000
TOTAL	2 176 615 €

TOTAL PRODUITS

Contactez nous !

Siège régional

2, rue Crec'h Ugen 22810 Belle-Isle-en-Terre
contact@eau-et-rivieres.org
02 98 01 05 45 (du mardi au jeudi)

Centre régional d'initiation à la rivière

2, rue Crec'h Ugen 22810 Belle-Isle-en-Terre
02 96 43 08 39
crir@eau-et-rivieres.org

Côtes d'Armor

15, rue Crec'h Ugen 22810 Belle-Isle-en-Terre
02 98 21 14 70
cotes-darmor@eau-et-rivieres.org

Nord Finistère

Maison des associations
6, rue de Pen ar Creac'h 29200 Brest
02 98 01 05 45
finistere@eau-et-rivieres.org

Sud Finistère

Maison Pierre-Waldeck-Rousseau
1, allée Mgr Jean René Calloc'h 29000 Quimper
02 98 95 96 33
finistere@eau-et-rivieres.org

Ille-et-Vilaine

Maison de la consommation
et de l'environnement
48, boulevard Magenta 35000 Rennes
02 99 30 49 94
ille-et-vilaine@eau-et-rivieres.org

Morbihan

École de Lanveur – rue Roland Garros
56100 Lorient
02 96 87 92 45
morbihan@eau-et-rivieres.org

Loire-Atlantique

loire-atlantique@eau-et-rivieres.org

Et rendez-vous sur

eau-et-rivieres.org

